

Démarche d'élaboration de l'Agenda 21

Diagnostic Partagé



Agenda 21

J'ai le plaisir de vous remettre ce document qui présente le diagnostic partagé de la Ville au regard du développement durable, réalisé dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda 21

Ce diagnostic du territoire a été établi par un bureau d'études indépendant (ETIK-PRESSE) avec l'aide des services de la municipalité. Ce diagnostic a ensuite été partagé avec la population au cours de 5 ateliers de travail, et de différentes manifestations organisées dans la Ville.

Ce diagnostic est construit autour de 18 thématiques, et identifie, pour chacune d'entre elle, les éléments de contexte, les points forts et les points faibles, les actions engagées...

Chaque fiche relate aussi les interventions et les remarques faites par les habitants lors des ateliers de partage. Elles soulignent enfin les différents enjeux.

Certains enjeux reviennent à plusieurs reprises, à travers les différentes thématiques. Quelques-uns sont importants, mais échappent au pouvoir de la Ville. Dans le cadre de notre coopération avec la Communauté d'Agglomération par exemple, nous leur transmettrons les éléments analysés qui concernent les compétences de Val de France

Tous les enjeux ne sont pas d'égale importance.

L'objectif, maintenant, est donc de hiérarchiser et prioriser ces thématiques et ces enjeux, afin de construire une stratégie de développement durable qui organisera, par la suite, le travail d'élaboration du plan d'Actions Agenda 21.

À partir de la lecture de ce document, c'est donc d'abord aux élus d'agir ces prochains jours pour élaborer les orientations politiques en matière de développement durable.

Puis dans les semaines qui viennent, les acteurs du territoire (habitants, institutions, associations, collectifs) en lien constant avec chacun de vos services élaboreront un ensemble de projets d'action qui constituera le cœur de notre Agenda 21

Je compte donc sur vous

Meilleures salutations

Maurice Maquin

Adjoint au Maire
délégué au Développement Durable
et à l'Agenda 21



SOMMAIRE

Population	5
Urbanisme et climat.....	9
Déplacements	12
Milieus naturels et agriculture	15
Eau potable - assainissement.....	18
Cohésion Territoriale.....	22
Lutte contre l'exclusion	25
Populations fragiles.....	28
Logement.....	32
Petite enfance (moins de 6 ans)	35
Education, jeunesse (plus de 6 ans).....	38
Citoyenneté, gouvernance	42
Culture, sports et loisirs	46
Risques et nuisances	51
Santé	54
Economie.....	57
Emploi, qualifications.....	62
Déchets	67



Population

ELEMENTS DE CONTEXTE

Caractéristiques de la population (sources : INSEE et analyse des besoins sociaux)

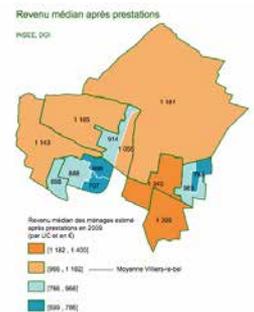
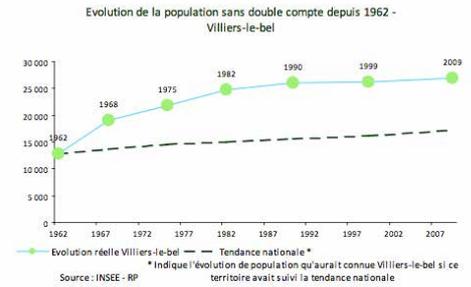
- La dixième ville du Département en nombre d'habitants (27 013 habitants en 2009) et une densité de population élevée avec 3 700 hab. au km².
- Une croissance positive de la population municipale (+ 3,3 % entre 1999 et 2009), due à un solde naturel positif élevé (+1,6 % par an de 1999 à 2009). En revanche, un solde migratoire négatif (-1,3% par an entre 1999 et 2009). Près de 20% de la population a été renouvelée en cinq ans (entre 2003 et 2008, en moyenne, 890 arrivées pour 1240 départs par an).
- Des disparités importantes entre les quartiers : de 1999 à 2009, la population a cru de 32% à Village-Val-Roger - contre une baisse de 13,7% pour le quartier Cerisaie-Sorbier.
- Un âge moyen plus faible que la moyenne nationale (34,5 pour la Ville, 40 pour la France). Même si la population des plus de 75 ans a augmenté de 41,5% entre 1999 et 2009, l'indice de jeunesse est de 2,3 (2,3 fois plus de personnes de moins de 20 ans que de plus de 60 ans). Une forte hausse du nombre d'enfants de moins de 3 ans (+8,2% en 10 ans).
- Une diminution globale de la taille des ménages, un pourcentage de familles monoparentales plus élevé qu'en France (29,5% contre 23,9% en France) et réparti de façon très inégale sur le territoire (44,2% de familles monoparentales pour la zone Carreaux nord et sud ; 17,5% pour la zone Charmettes). Toutefois, la taille moyenne des ménages (2,8 personnes) reste supérieure à la moyenne nationale (2,3). Un nombre de familles avec enfants qui diminue mais reste bien supérieur à la moyenne française (47,5% de ménages avec enfants contre 33,3%).

Une « jeunesse » qui implique des enjeux spécifiques (écoles, etc.). Un solde migratoire négatif qui peut être la conséquence d'un manque d'attractivité du territoire.

Mouvements et évolution future de la population

- Une population d'arrivants provenant essentiellement de l'Agglomération et des intercommunalités voisines (18%), ainsi qu'une forte proportion de personnes venant de l'étranger (plus de 10%) et 6% venant de Paris.
- Parmi les départs, de nombreux cadres et professions intellectuelles supérieures ont quitté la commune (317 départs pour 124 arrivés de 2003 à 2008). La tendance est la même pour les personnes ayant un haut niveau de formation (1149 départs pour 785 arrivées de 2003 à 2008).
- Une population âgée qui devrait augmenter fortement (+50% d'augmentation pour les 60-79 ans d'ici à 2020, à l'image des projections nationales) et une hausse de la population des moins de 20 ans de 9%. Les projections estiment que la population totale atteindra plus de 29 000 habitants en 2020.

Les départs des cadres et personnes les mieux formées posent un problème de mixité sociale. La hausse de la population la plus âgée entraîne des enjeux importants pour les services de Villiers-le-Bel.



Structure, ressources et cohésion sociale

- Une forte présence des catégories « employés » (22,8%) et « ouvriers » (18,1%), peu de cadres (3,7%). Un revenu fiscal moyen déclaré très bas (16 045 euros contre 23 230 en France). Une partie des habitants en grande difficulté (cf. fiche exclusion).

Le faible niveau de revenu des habitants et la prédominance des catégories sociales les moins aisées créent une forte dépendance aux aides sociales.

ACTIONS ENGAGEES

- Un CCAS qui propose diverses aides avec notamment 3 travailleurs sociaux, un minibus pour les seniors, l'organisation de repas pour les retraités, la gestion, avec des bénévoles, d'une épicerie sociale et solidaire, appelée « Le Bel Epi », des aides sociales facultatives, etc.
- La présence d'un Point Information Jeunesse (PIJ) pour aider les jeunes (informations sur les formations, l'emploi, etc.) et d'un Point CYB (espace multimédia jeunesse) pour les accompagner dans tout ce qui est relatif à l'informatique et à Internet.
- Deux conventions signées avec l'ANRU en 2006 et 2009 visant notamment à améliorer le cadre de vie (quartiers Les Carreaux et La Cerisaie). Elles comportent des éléments sur la mixité, la formation, l'emploi, etc.).
- Trois Maisons de Quartier qui accueillent et informent les habitants, permettent la rencontre, le partage, la concertation et la participation.
- Des instances participatives actives avec cinq conseils de quartier, un conseil municipal des jeunes et un conseil des sages.
- Une politique de lutte contre les discriminations avec la mise en place d'un groupe de travail qui lance des actions de prévention (exposition, conférence, etc.).
- Des actions visant à favoriser les liens intergénérationnel (prix chronos de littérature, les ateliers Part'âge avec l'association la Case, etc.).

SYNTHESE STRATEGIQUE

ATOUPS	POINTS DE VIGILANCE
<ul style="list-style-type: none">• Une démographie croissante grâce à un solde naturel positif, qui permet par la même occasion de maintenir une population jeune• Une analyse des besoins sociaux détaillée qui permet d'anticiper les problèmes• De nombreuses associations	<ul style="list-style-type: none">• Un territoire peu attractif avec de nombreux départs• Une précarité importante (cf. fiche exclusion)• Des disparités fortes entre les quartiers• La problématique scolaire (cf. fiche éducation jeunesse)• La hausse probable du nombre de personnes âgées dépendantes (cf. fiche populations fragiles)
OPPORTUNITÉS D'ACTION	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none">• Conventions avec l'ANRU (cf. fiches aménagement et cohésion territoriale)	<ul style="list-style-type: none">• Une marge de manoeuvre limitée au regard de l'importance des enjeux sociaux• De faibles moyens financiers

PARTAGE

➤ Démographie : un accroissement à gérer par un urbanisme à visage humain

Les participants insistent sur l'enjeu de l'accroissement de la population (plus 2000 habitants en 2020) et l'importance d'intégrer correctement les futurs Beauvillésois dans le paysage urbain en favorisant la mixité et en exploitant les dents creuses du territoire (quartiers pavillonnaires, zone industrielle, etc.).

La densification est relativement bien accueillie si elle ne se traduit pas par l'extension d'un habitat vertical trop inhumain.



➤ Jeunesse : un atout ambigu, qui pose des problèmes de cohésion sociale

La jeunesse de la population, bien qu'étant un point positif, nécessite également une sensibilisation importante des parents et des enfants quant au vivre ensemble.

Les équipements publics devront également bien s'adapter à ces évolutions (capacités d'accueil des crèches, des écoles, etc.).

Le ressenti des participants semble indiquer une relative fracture générationnelle, qui semble l'une des problématiques du « vivre ensemble ».

➤ Un problème d'image et d'attractivité, qui recoupe un bon nombre des enjeux du territoire

Le solde négatif de la population est perçu pour certains comme étant le résultat du mal être de la population face aux diverses incivilités (insalubrité, propreté des lieux communs et publics, hygiène, violences également).

Les problèmes d'éducation peuvent également expliquer une partie des départs.

Les événements de 2007 pèsent encore sur l'image de la Ville (voir, par exemple, les résultats de recherche donnés par Google).

La sensibilisation et la formation des habitants semblent donc être des enjeux importants pour améliorer l'attractivité de la Ville.

➤ Une réduction de la mixité sociale « par le haut », et une « fuite » des classes les plus aisées

Les participants soulignent que le solde migratoire négatif concerne, d'abord, « ceux qui ont les moyens » de partir.

Ceci contribue à une réduction dommageable de la mixité sociale, qui appelle des actions fortes pour redonner au territoire une véritable attractivité, tant en direction des classes moyennes, que des entreprises.

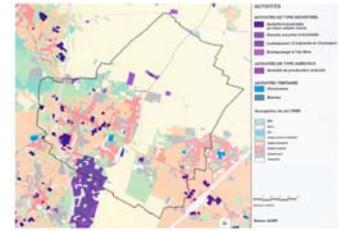
LES ENJEUX SUR LESQUELS TRAVAILLER

- Un accroissement démographique raisonné, à gérer par un urbanisme à visage humain
- Jeunesse : un atout ambigu, qui pose des problèmes de cohésion sociale
- Un problème d'image et d'attractivité, qui recoupe un bon nombre des enjeux du territoire et appelle une stratégie de communication externe
- Une réduction de la mixité sociale « par le haut », et une « fuite » problématique des classes les plus aisées
- Une situation de précarité d'une partie non négligeable de la population (cf. fiche exclusion)
- Des disparités sociologiques fortes entre les quartiers
- Une problématique scolaire qui pèse sur l'attractivité de la Ville (cf. fiche éducation jeunesse)
- La hausse probable du nombre de personnes âgées dépendantes (cf. fiche populations fragiles)



Urbanisme et climat

ELEMENTS DE CONTEXTE



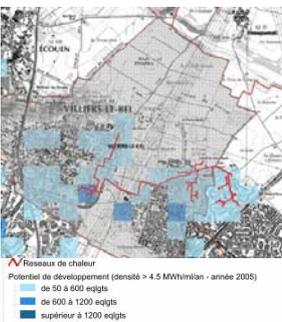
Une problématique en matière de transports

- Des réseaux de voiries et de transports en commun orientés principalement vers Paris répondant avant tout aux besoins de la métropole (permettre le trafic pendulaire vers le centre) mais pas forcément à ceux des habitants (faiblesse des liaisons avec les territoires voisins), entraînant des effets de coupures du tissu urbain (RD316, RD10, voie ferrée, pylônes électrique, rendant inconstructible une large bande de terrain ...) et donc un morcellement du territoire (Sources : PLU, PADD SCOT du SIEVO 2013). Une situation dommageable pour la population, qui travaille à 79% en dehors de la commune - laquelle affiche un faible taux d'emploi en comparaison des territoires voisins (Source : PLU, INSEE RP 2010).
- Résultat : un trafic relativement dense (nuisances sonores, pollution de l'air et émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)), pénalisant la desserte locale, les transports en commun et l'accès aux pôles et communes voisines (difficultés d'accès à la zone d'emplois de Roissy par ex). Des nuisances renforcées par la proximité de grands pôles d'activités (ex : autour de l'A 1, Bourget, Roissy PIEX Villepinte, St Denis Pleyel, Plaine Commune).
- Des possibilités d'aménagement contraintes, notamment pour l'implantation de zones d'activités ce qui limite les politiques de développement de l'emploi local et donc de limitation des besoins de déplacement.

Une émission de GES fortement liée aux flux externes ; alors que les coupures liées aux infrastructures de transport morcellent le territoire, et isolent certaines populations défavorisées – dépendantes des TC et peu émettrices de GES, vue leur faible motorisation. Du coup, un enjeu très fort : les Transports en commun.

Un parc de logements à améliorer

- Un habitat collectif – théoriquement moins consommateur en énergie que l'individuel - représentant 76% des logements, soit une proportion 1.5 supérieure à celle du département (Source : PLU).



- Un atout : 63% des logements au chauffage central collectif (contre 32% pour le Val d'Oise) et un réseau de chaleur basé sur la géothermie et la cogénération (Source : CDT, DRIEE, INSEE RP 2010).
- Un parc qui était construit à 90% après 1949 (fort développement urbain entre 1948 et 1974), et 66% des logements étaient antérieurs à la première réglementation thermique de 1974 (Source : INSEE, RGP 1999, PLU).
- Et un peu moins de 10% des logements sans système de chauffage (Source : SCOT SIEVO). Des logements collectifs qui étaient de plus en plus vieillissants, souvent dégradés (concentrant 70% des logements vacants - Source : PLU). Et des populations dont la précarité énergétique ne fait que croître.

La rénovation en cours des ensembles collectifs représente un enjeu à la fois social et environnemental fort.

Répartition des sources d'émissions de Villiers-le-Bel (ETIK-PRESSE selon l'approche carbone de la DRIEA-IdF)

	Approche carbone en TeqC/an				Population+Emploi	AC en TeqC/an/pop+emplois			
	Bâti	Routier	Aérien	Total		Bâti	Routier	Aérien	Total
Villiers-le-Bel	18 452	15 570	17 484	51 506	32 258	0,57	0,48	0,54	1,60

- Les émissions de GES de Villiers-le-Bel, approximées par l'approche carbone de la DRIEA – IdF, se situent exactement dans la moyenne du territoire de Val-de-France (1,6 teqC/an/pop+emploi) et sont inférieures à celles du département (1,83). Seules les émissions de GES liées au bâti sont supérieures à la moyenne de Val de France et du Val d'Oise (0,57 contre 0,51 et 0,5) – mais ce constat, appuyé sur des chiffres de 2007, ne prend pas en compte l'extension des réseaux de géothermie

En matière de déplacements, le faible niveau motorisation des Beauvillésois réduit les émissions de gaz à effet de serre. En matière de bâti, la pauvreté constitue un vrai frein à l'amélioration énergétique du parc de logements.

ACTIONS ENGAGEES

- Un Contrat de Développement Territorial qui se dote d'objectifs en termes de mobilité durable : passer d'une part modale des transports en commun de 20 à 40%, créer un réseau est/ouest performant (dont connexion RER D et B, un réseau viaire secondaire performant), mettre en place une politique de déplacements durables de la plateforme aéroportuaire et du Grand Roissy, soutien des habitants pour l'accès à l'emploi local.
- Un Schéma de cohérence territoriale (SIEVO) avec des objectifs de développement d'un réseau viaire secondaire pour desserte des communes et pôles d'emplois proches du territoire, de renforcement des transports en commun, de développement d'une économie de proximité.
- Le projet de rénovation urbaine des Carreaux et de la Cerisaie dans le cadre de l'ANRU, une opportunité pour la rénovation énergétique (réhabilitation et création de nouveaux logements).
- Les OPAH et OPAHRU qui concernent notamment l'habitat privé ancien dégradé.
- Des aides et incitations pour la réhabilitation des copropriétés privées qui comprend des ateliers « bonnes pratiques » et un accompagnement.
- Une politique de développement des énergies renouvelables dans le cadre du Contrat de Développement Territorial.
- Une partie du parc de logement sous géothermie (énergie moins coûteuse) et qui concerne deux nouveaux quartiers (Puits et DLM).
- Un Fonds Solidarité Energie qui permet aux ménages en situation de précarité et sous certaines conditions, de bénéficier d'une aide financière et un accompagnement.
- Un bus à haut niveau de service prévu par le Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF).
- Une navette mise en place pour aller à Roissy.
- Une déviation routière au nord de Villiers-le-Bel qui a permis de désengorger la Ville et qui pourrait être connectée à la RD 316.

SYNTHESE STRATEGIQUE

ATOUPS	POINTS DE VIGILANCE
<ul style="list-style-type: none"> • Une prépondérance des logements collectifs – théoriquement moins émetteurs • Une prédominance du chauffage central collectif • Présence d'un réseau de chaleur • Des contraintes en termes d'aménagement qui ont l'avantage de limiter l'étalement urbain 	<ul style="list-style-type: none"> • Un habitat datant principalement d'avant les premières réglementations thermiques • La dégradation des logements collectifs • Des demandes d'aides pour le Fonds Solidarité Energie en hausse • Un réel besoin de logements supplémentaires
OPPORTUNITÉS	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none"> • Les projets du Grand Paris • Le Projet d'Aménagement du SIEVO dans le cadre du SCOT • La politique d'aménagement durable et de développement des énergies renouvelables de l'EPA « Plaine de France » • Le Contrat de Développement Territorial Val de France / Gonesse / Bonneuil en France • Une convention possible avec les bailleurs sociaux • Les programmes ANRU • La révision future du PLU 	<ul style="list-style-type: none"> • Un territoire morcelé par les infrastructures de transport • De fortes nuisances dues à la circulation francilienne • Pas d'Espace Info Energie à proximité • Des possibilités d'aménagement réduites notamment pour la densification du cœur de ville

PARTAGE

➤ Une structure urbaine en évolution - à penser, aussi, en termes de sobriété énergétique

Les coupures du territoire ne sont pas forcément pénalisantes, pour les participants. La fracture liée à l'A16 et à « l'autoroute électrique », notamment, est aussi vécue comme une zone de nature, appréciable en ville.

L'état du parc immobilier, en revanche, est vécu comme préoccupant – même si les opérations de réhabilitation de certains quartiers ont indéniablement amélioré la situation. La précarité énergétique est une problématique qui risque d'empirer.

L'accroissement prévisible de la population, comme les phénomènes de décohabitation, imposent une construction importante de nouveaux logements – et une « densification » qui ne doit pas se traduire par de nouveaux ensembles collectifs de grande hauteur, mais plutôt par une « densification » à visage humain des zones pavillonnaires, et une occupation des « dents creuses », sous forme d'immeubles de type R+2.



➤ Une transition énergétique qui passe d'abord par une prise en compte des réalités sociales

Les participants jugent peu lisibles les aides à la rénovation énergétique dont peuvent disposer les propriétaires ; et notent l'absence de structure d'information sur le territoire. Pour beaucoup, la réduction des émissions de gaz à effet de serre se heurte à deux facteurs : la structure de l'habitat (collectif et logement aidé), qui pose le problème de l'implication des bailleurs et la structure sociologique (faibles revenus, y compris des propriétaires et copropriétés).

LES ENJEUX SUR LESQUELS TRAVAILLER

- Une « densification à visage humain », qui doit desserrer l'offre de logements, notamment pour les jeunes ; et qui vienne si possible gommer les fractures du territoire
- Une sensibilisation des publics à la sobriété énergétique
- Une action à poursuivre de façon volontariste, pour lutter contre la précarité énergétique
- Une identification de l'ensemble du potentiel du territoire, en matière d'énergie renouvelable
- Une réflexion de type PCET à développer en amont des politiques publiques (volet « Atténuation », mais aussi « adaptation »)
- Une amélioration des transports en commun, et des circulations douces (voir fiche Déplacements)

Déplacements



ELEMENTS DE CONTEXTE

Un atout : la présence d'infrastructures structurantes

- Une ville qui bénéficie d'une bonne desserte routière par la proximité d'infrastructures majeures (autoroute A1, A3, Francilienne) et secondaires (RD 316, RD 370, RD 10) ainsi qu'une desserte correcte des transports en commun (RER D, Bus 268, 270).

Mais un territoire malgré tout enclavé

- Des projets d'aménagement conçus surtout pour répondre aux besoins de l'agglomération parisienne et dont l'orientation radiale engendre des effets de coupure pour la Ville : un territoire traversé du nord au sud par la RD 316, faisant office d'autoroute urbaine. En résultent, des réseaux routiers engorgés car accaparés par un fort trafic entre l'agglomération parisienne et la Ville (Sources : PLU, PADD SCOT du SIEVO 2013).
- Des difficultés renforcées par des liaisons routières est/ouest et un réseau viaire secondaire insuffisants pour l'accès aux communes et pôles d'emplois voisins (difficultés d'accès à la zone d'emplois de Roissy, zones d'activités autour de l'A1, Bourget, Roissy PIEX Villepinte, St Denis Pleyel, Plaine Commune, Plaine de France...).
- Une situation difficile pour des habitants qui travaillent majoritairement en dehors de la commune (79% de la population active). Les zones résidentielles sont de fait enclavées et les Beauvillésois profitent peu des dynamiques intercommunales (Val de France, SIEVO) et régionales (Source : INSEE RP 2010, Concertation SCOT SIEVO 2013, ABS 2013).

L'amélioration des liaisons routières est/ouest est un enjeu majeur pour l'accès des habitants aux zones d'emploi (Roissy notamment) d'autant plus que les grands projets de développement prévus au Contrat de Développement Territorial seront situés en dehors de la ville.

Un fonctionnement interne entravé

- Mis à part le pavillonnaire ancien, des quartiers insuffisamment connectés au tissu urbain, avec des réseaux comportant des axes incomplets et manquant de dessertes internes, renforçant ainsi des situations d'enclavement au sein de la Ville notamment pour le quartier DLM (Source : PLU).
- Un territoire littéralement scindé en deux parties, initialement par la mise en réserve d'une large bande pour le projet de l'A16 (pylônes électriques désormais), avec une faiblesse du maillage entre les deux zones (RD370 uniquement).

Des transports en commun perfectibles



- Une problématique Transports en commun importante : la population est sous-motorisée (68% de ménages motorisés contre 80% dans le département, Source : INSEE RP 2010), et travaille à 79% en dehors de la commune.
- Au total, en comparaison avec le département : 5,3% des habitants se rendent à leur travail à pied (contre 5,4% dans le 95), 1% seulement en deux roues (contre 3%), 45,2% en voiture ou fourgonnette (contre 54,2%), et 45,5% en TeC (contre 34,3%).
- Or les transports en commun souffrent de dysfonctionnements - aussi bien les bus que les RER (Source : concertation SCOT SIEVO).

- Une gare excentrée avec un parc de stationnement sous dimensionné.
- Des lignes de bus surchargées (268 et 270) qui mériteraient d'être développées (fréquence et desserte).

L'amélioration des transports en communs permettrait aux habitants de profiter des projets prévus par le Contrat de Développement Territorial, dans le cadre du Grand Paris, qui prévoient de donner à la future gare du triangle de Gonesse un rôle structurant (Source : Contrat de Développement Territorial, 2013)

ACTIONS ENGAGEES

- Des politiques publiques (CDT, SCOT du SIEVO) dont l'objectif est le désenclavement des territoires et l'amélioration des conditions de transport : nouvelle branche permettant de relier le RER D au RER B et la zone d'emploi de Villepinte / Parc des Expositions, Réalisation du Tramway T5, etc.
- Un effet d'entraînement due aux dynamiques des territoires voisins (dont Plaine de France, établissement Public Administratif) également confrontés à la nécessité de créer un réseau routier secondaire performant et d'y réorganiser le réseau de bus intercommunal (augmentation de la fréquence, connexion avec le RER, métro automatique du Grand Paris, la tangentielle nord).
- Des opportunités de désenclavement offertes par les opérations de rénovation urbaine des Carreaux et de la Cerisaie et la possible nouvelle définition des périmètres ANRU qui pourraient inclure le Puits la Marlière – Derrière les Murs de Monseigneur.
- Une auto-école sociale, gérée par l'association IMAJ, permet aux habitants en difficulté d'obtenir le permis afin de les aider à trouver un emploi et à s'insérer. Elle est actuellement victime de son succès. Un travail est également mené avec l'association voiture & co.
- Un projet de bus à haut niveau de service prévu par le Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF).
- Une navette mise en place pour les personnes travaillant à Roissy.
- Une déviation routière au nord de Villiers-le-Bel qui a permis de désengorger la Ville et qui pourrait être connectée à la RD 316.
- La mobilisation d'un collectif d'habitants « le Collectif du 29 juin », et l'action des élus face à des carences répétées de la ligne de bus, ont permis son amélioration et son développement.

SYNTHESE STRATEGIQUE

ATOUS	POINTS DE VIGILANCE
<ul style="list-style-type: none"> • Une proximité des grands réseaux routiers et ferroviaires • Une mobilisation qui a permis le développement d'une ligne de bus (Collectif du 29 juin, élus) • Le service de transport Filéo pour les déplacements vers Roissy CDG 	<ul style="list-style-type: none"> • L'enclavement de certains quartiers • Le déficit de transports en commun en particulier pour l'accès à la gare • Le faible développement des circulations douces • La desserte des bassins d'emploi
OPPORTUNITÉS	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none"> • Le projet de connexion des RER B et D • Modernisation du RER D • Le Contrat de Développement territorial et le Grand Paris • La future gare du Triangle de Gonesse • Le développement des lignes de bus • Développer le transport à la demande 	<ul style="list-style-type: none"> • Un territoire avec des déplacements internes peu aisés • Des grands ensembles et quartiers pavillonnaires mal desservis • Des dysfonctionnements et des bus et RER surchargés • Des déplacements est/ouest difficiles • Des déplacements journaliers imposés par la localisation des principales zones d'emplois dans les territoires voisins

PARTAGE

➤ Des liaisons inter-quartiers à améliorer

Les participants soulignent un certain isolement des différents quartiers, et la disparition de certains équipements sociaux, qui suppose des déplacements hors du territoire ; ainsi que d'importants besoins de déplacements liés aux carences du territoire (commerces spécialisés, santé, emploi).

➤ Des transports en commun perfectibles

Certains participants se plaignent de la saturation de certaines lignes de bus scolaires), ainsi que de la fiabilité de la liaison RER. La politique des déplacements est une compétence de l'Agglomération. Mais le Forum 21 rappelle la ville et les habitants ne sont pas dénués de moyens d'agir (une action associative a ainsi permis l'amélioration de la desserte de bus.)

➤ Des circulations douces à développer

Les participants notent avec étonnement le faible taux de motorisation de la population. Ils soulignent de plus que les liaisons existantes n'intègrent pas – ou très peu - les circulations douces, qui pourraient pourtant « doubler » le réseau viaire principal (notamment à destination de la gare).

Les participants soulignent également le besoin de parkings vélos sécurisés et couverts, à la gare.

De nombreuses remarques, apparues lors des différentes formes de partage, insistent également sur l'étroitesse et l'encombrement des trottoirs.



(notamment aux horaires des

scolaires), ainsi que de la fiabilité de la liaison RER. La politique des déplacements est une compétence de l'Agglomération. Mais le Forum 21 rappelle la ville et les habitants ne sont pas dénués de moyens d'agir (une action associative a ainsi permis l'amélioration de la desserte de bus.)

LES ENJEUX SUR LESQUELS TRAVAILLER

- Une amélioration des réseaux de circulation transversaux (Est-Ouest), dans le cadre des projets du Grand Paris
- Une sensibilisation aux déplacements non polluants
- Un maillage du territoire par des réseaux de circulation douce, et une meilleure prise en compte du vélo, à la gare RER
- Une amélioration des transports en commun

Milieus naturels et agriculture

ELEMENTS DE CONTEXTE



Caractéristiques du territoire naturel

- La ville s'étend sur 730 hectares dont près de 10% d'espaces verts entretenus. Les espaces ruraux représentent plus de 350 hectares et comprennent des espaces de grandes cultures au nord du territoire ainsi que des espaces boisés au sein du Mont Griffard (37 hectares) aux franges de la forêt d'Ecouen (dont une grande partie en espace classé). La plaine de France a été reconnue comme une zone naturelle d'équilibre appartenant à la ceinture verte de la région Île-de-France.
- Des parcs publics au cœur du tissu urbain, ils représentent 9 hectares au total. Ils sont au nombre de 7 et appartiennent à la Ville. 4 200 m² de fleurissement sont en pleine terre et plus de 300 suspensions et 160 bacs permettent de compléter le fleurissement de la Ville. Des espaces verts et des parcs privés participent au verdissement de la Ville.
- Certains espaces verts privés (Le Puits-la-Marlière, Derrière-les-Murs-de-Monseigneur et les Carreaux) sont peu entretenus et non valorisés, ce qui est en partie dû au manque de clarté de leur statut.
- Des espaces verts d'accompagnement, 14 146 m² et 1220 arbres d'alignement forment une base pour la création d'une coulée verte à Villiers-le-Bel.
- En dehors de la voirie et des terrains de sports, la Ville n'utilise aucun désherbant chimique. La technique du paillage et le développement de l'arrosage automatique est en cours afin d'optimiser au maximum l'utilisation de l'eau.

Eau :

- La Ville appartient au bassin versant du Croult et du Petit Rosne (son affluent), ces cours d'eau appartenant eux même au bassin de la Seine qu'ils alimentent. Le cours du Croult est très artificiel et sa qualité médiocre, en partie à cause de l'activité agricole du territoire (pesticides, etc.).
- Les eaux rejetées dans le milieu naturel (Morée, Croult puis Seine) par l'usine de traitement de Bonneuil-en-France sont toutefois conformes aux normes en vigueur.

Une proportion d'espaces naturels importante dont une partie pourrait être davantage valorisée (bois, espaces proches des habitats collectifs, etc.). Des continuités écologiques pourraient être renforcées.

Agriculture urbaine

- L'espace agricole occupe une part très importante du territoire, il est protégé et une grande partie est inscrite dans la Plaine de France. Les cultures sont principalement céréalières et intensives.
- Des jardins familiaux, répartis dans deux lieux différents (plus de 50 000 m² pour 230 parcelles), constituent des espaces de transition entre espaces bâtis et espaces naturels. Des événements y sont organisés afin de sensibiliser les habitants.



Des jardins familiaux qui permettent de créer du lien social. Une activité agricole protégée qui nécessite toutefois de faire attention aux nuisances qu'elle engendre (pollutions eau et sol).

ACTIONS ENGAGEES

- Le SIAH (syndicat pour l'Aménagement Hydraulique), en charge de l'entretien des cours d'eau et de l'assainissement, développe les techniques dites de génie Végétal pour répondre de façon écologique aux problèmes des pollutions.
- Aucun traitement chimique (insecticide, fongicide) n'est utilisé par la Ville pour les massifs et le service des Espaces Verts utilise des engrais bio. Les déchets verts sont mis en plateforme de compostage.
- Des chantiers d'insertion par le maraîchage (« Plaine de vie »), voient notamment la participation d'habitants de Villiers-le-Bel. Dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), des chantiers d'insertion sont également organisés (création de sentier au Mont Griffard, nettoyage) en coopération avec l'association ESPERER 95.
- L'ANRU du quartier des Carreaux qui comprend un réaménagement des espaces verts dont la conception est menée de façon participative.
- Des projets d'aménagements se dessinent pour l'espace boisé du Mont Griffard. Ils visent à préserver cet espace naturel tout en améliorant son accès et sa fréquentation.
- Des animations lors de la semaine du développement durable (débat, rencontres, etc.).
- 4 jours d'évènements organisés autour des jardins familiaux (bourse aux plantes, apéro ESS, « Rallyes », etc.).
- Une charte de l'environnement adoptée en 2005 avec trois domaines prioritaires ; la préservation et l'amélioration du cadre de vie ; la réduction des pollutions et nuisances ; la préservation de l'environnement. Elle crée un comité de l'environnement composé d'élus et de techniciens de la Ville, l'association « LA CASE », le « SIGIDURS » et tout partenaire utile qui peut être concerné par une action.
- Un concours communal des maisons fleuries organisé chaque année. La Ville et plusieurs habitants sont par ailleurs lauréats de concours départementaux et régionaux.
- Une action de sensibilisation sur la ressource en eau menée par le groupe environnement du Conseil des Sages.

SYNTHESE STRATEGIQUE

ATOUPS	POINTS DE VIGILANCE
<ul style="list-style-type: none"> - De grands espaces naturels - Des associations impliquées 	<ul style="list-style-type: none"> - Les pollutions liées à l'activité agricole - Des continuités écologiques peu visibles
OPPORTUNITÉS D'ACTION	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none"> - ANRU (Les Carreaux et Cerisaie) - PLU et PADD - Le contrat de développement territorial Val-de-France - Europa City (circuits courts) - L'obligation de prendre en compte dans les documents d'urbanisme les trames vertes et bleues 	<ul style="list-style-type: none"> - Des zones difficilement valorisables (une partie du mont Griffard) - Une urbanisation importante qui complexifie le développement des espaces verts

PARTAGE

➤ **Espaces verts : une situation globalement satisfaisante mais perfectible**

Les participants sont globalement satisfaits de l'étendue et du nombre des espaces verts de la Ville. Certains pensent toutefois que le fleurissement n'est pas forcément bien réparti au sein des différents quartiers.

Certains espaces verts privés sont toutefois mal entretenus et pourraient être valorisés (entre les immeubles notamment). Un enjeu important semble donc être lié à la réappropriation des espaces verts par les habitants, non seulement pour qu'ils fleurissent ou plantent des arbres dans les zones non entretenues, mais également afin qu'ils investissent des lieux existants parfois méconnus (Mont Griffard notamment).



➤ **Biodiversité : des efforts à réaliser, pour mieux connaître et mieux faire connaître le patrimoine du territoire**

La sensibilisation à la biodiversité locale (faune et flore) est également un enjeu important : elle semble en effet insuffisante, aux yeux des participants (communication). Ceci recoupe, apparemment, un manque de connaissance et d'inventaire des richesses de la biodiversité locale.

➤ **Pollutions : des habitants conscients du problème mais une méconnaissance des effets réels de l'activité agricole**

L'enjeu des phytosanitaires préoccupe les membres du Forum 21. Tous affirment avoir développé des pratiques horticoles responsables ; mais ne jugent pas pour autant être représentatifs de l'ensemble des propriétaires de jardins privés (dont : copropriétés). De plus, les pollutions éventuelles de l'air en milieu urbain, liées à l'activité agricole et à ses emplois de pesticides notamment, sont mal connues, et nécessiteraient une étude spécifique, lors des périodes d'épandage.

➤ **Les jardins familiaux : une réussite à étendre ?**

Les jardins familiaux et partagés sont un vrai point fort pour la Ville : très appréciés par les habitants, ils permettent notamment d'organiser des événements fédérateurs, et peuvent être fortement créateurs de lien social et de sensibilisation au développement durable.

LES ENJEUX SUR LESQUELS TRAVAILLER

- **Une ville relativement « verte » mais des espaces peu entretenus qui restent à valoriser (espaces verts privés, Mont-Griffard, etc.)**
- **Une biodiversité à mieux connaître – et faire connaître**
- **Un impact des phytosanitaires à étudier – et un usage, notamment agricole, à réduire autant que possible**
- **Des continuités écologiques (trames vertes et bleues) à renforcer**
- **Une appropriation des espaces naturels par les habitants à encourager, sous toutes ses formes**

Eau potable - assainissement



ELEMENTS DE CONTEXTE

Caractéristiques

- Le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) est chargé de la distribution de l'eau potable. Il regroupe 149 communes, 7 départements et concerne plus de 4 millions d'usagers. C'est le plus grand service public d'eau en France. Il est certifié ISO 14001 depuis février 2002. Depuis le 1^{er} janvier 2011, l'exploitation a été déléguée à Veolia Eau, pour 12 ans. Suite à plusieurs critiques, le SEDIF a renforcé son contrôle sur le prestataire et assure plus régulièrement ses missions de maîtrise d'ouvrage.
- Le SEDIF dispose d'un budget de 420 millions d'euros pour 750 000m³ distribués par jour et 8230 km de canalisations (près de 44 Km pour la Ville). Avec un rendement de 89,65% et une perte de 9,5m³/km/jour, la qualité du réseau est globalement bonne.
- Trois usines (Choisy-le-Roi, Neuilly-sur-Marne et Méry-sur-Oise pour Villiers-le-Bel) produisent la grande majorité de l'eau potable. Celle qui distribue la Ville fournit 158 000 m³ d'eau par jour à 800 000 habitants. Sa capacité de production a été portée à 340 000 m³/jour afin de faire face à l'augmentation constante de la population en région parisienne. L'alimentation du secteur pavillonnaire des Charmettes est assurée par un forage et un château d'eau. L'eau est puisée dans la nappe des sables de Beauchamp. Sa qualité est impactée par l'activité agricole.
- En 2013, pour 27 716 usagers, 1 411 778 m³ d'eau ont été consommés à Villiers-le-Bel, soit 51m³ en moyenne par usager, ce qui est proche de la moyenne française.
- L'assainissement intercommunal est assuré par le SIAH (35 communes membres du syndicat). Les réseaux sont de type séparatif, les eaux usées (domestiques) et les eaux pluviales sont collectées via des collecteurs distincts. Le reste du réseau (majoritaire) est géré directement par la Ville.
- Grâce notamment aux vérifications et aux travaux effectués, le taux de non conformité suite aux contrôles des raccordements est en baisse (21% en 2008 contre 12% en 2012).
- 23 pavillons et un immeuble ne disposent pas de l'assainissement collectif.

Une zone complexe à gérer car densément peuplée, mais une capacité de production d'eau potable supérieure à la demande et un service qui semble bien fonctionner.

Qualité et prix de l'eau

- L'eau produite provient à 97% d'eau de surface (de la Seine, de la Marne et de l'Oise) et est l'une des plus polluées de France. Elle fait l'objet de traitements spécifiques. Au 1^{er} mai 2014, le coût du m³ (avec l'assainissement) était de 3.9936 euros TTC pour Villiers-le-Bel pour une consommation annuelle de 120m³. Ce coût est proche de la moyenne nationale (estimée à 4,15 euros/m³ en 2013).
- Pour l'eau potable, 63 paramètres sont analysés et plus de 250 000 analyses ont été réalisées en 2012. Les prélèvements assurés à Villiers-le-Bel ont tous été déclarés conformes par l'ARS en 2012. La qualité bactériologique était excellente mais quelques traces de fluor, de chlore, de pesticides et de nitrates ont été trouvées - en restant toutefois bien inférieures aux limites autorisées.

Compte tenu des contraintes techniques du territoire (pollution de l'eau prélevée, densité de la population), et même si des progrès sont possibles, la Ville dispose d'une qualité de l'eau potable relativement bonne pour un coût raisonnable.

ACTIONS ENGAGEES

Par le SEDIF :

- Le programme Phyt'Eaux Cités, vise à réduire l'emploi des produits phytosanitaires dans 73 communes du bassin de la Seine, en amont de Paris. A ce jour, 75% des communes des bassins se sont engagées à diminuer l'usage des produits phytosanitaires.
- Un objectif de service d'eau « zéro carbone » dès 2012, grâce à d'importantes économies d'énergie, l'utilisation d'électricité « verte », et grâce à la compensation des émissions de CO2 restantes.
- L'installation de capteurs acoustiques pour détecter les fuites au plus tôt.
- La mise en place de compteurs auto relevés.
- Un dispositif d'interconnexions des usines se développe toujours afin de garantir la sécurité de l'alimentation en eau potable en cas d'incident technique.
- Depuis 1986, le SEDIF participe au programme Solidarité-EAU pour développer l'accès à l'eau potable dans les pays les moins favorisés (en Afrique et en Asie). Un prélèvement moyen de 1 euro par an et par foyer est opéré afin de financer des projets d'alimentation en eau potable dont les maîtres d'œuvre sont des ONG reconnues.
- Un programme Eau Solidaire a été mis en place en 2011 pour proposer une aide aux usagers en difficultés. En coopération avec le CCAS et sous certaines conditions, un montant d'aide est fixé et un accompagnement prévu. Les demandes et les aides accordées sont en hausse (5390€ en 2013 et 7200€ en 2014)
- Le SEDIF propose des outils de communication à destination des communes afin qu'elles sensibilisent leurs habitants.
- A Villiers-le-Bel, le prestataire, Véolia, assure une prévention et un accompagnement auprès des copropriétés en difficulté (Cerisaie) afin d'éviter les problèmes de paiement et d'anticiper les risques de coupures pour cause d'impayé. Des informations sur la réduction des consommations sont données et des kits ont été distribués (mousseur, dispositif pour chasse d'eau, etc.).



Par la Ville :

- Un schéma directeur d'assainissement.
- L'adhésion au SIAA (syndicat intercommunal pour l'assainissement autonome) qui permet d'effectuer des contrôles de conformité et d'assurer une partie de l'entretien dans la zone non reliée au réseau collectif.
- Une action de sensibilisation sur la ressource en eau a été menée par le groupe environnement du Conseil des Sages (site Internet de la Ville) et des actions pédagogiques intergénérationnelles sur le thème de l'eau (« les classes Eau ») ont été mises en place par l'association La Case et la Ville.
- Des actions de communication et de sensibilisation sont également menées par le SIAH (visite du centre de traitement lors de la semaine du développement durable notamment).
- Des actions visant à améliorer la gestion des eaux pluviales dans le cadre de la rénovation des quartiers de la Cerisaie et de Derrière-les-Murs avec une obligation de prendre en compte la récupération des eaux pluviales avec un objectif « zéro rejet » pour chaque opération (ouvrages hydrauliques en sous sol, noues).
- Un transfert de la gestion du réseau d'assainissement par la Ville (actions de curage, entretien, mise en conformité, détection des problèmes liés au réseau séparatif, etc.).
- Dans le cadre du plan de sauvegarde, des kits pour économiser l'eau vont être distribués.

SYNTHESE STRATEGIQUE

ATOUPS	POINTS DE VIGILANCE
<ul style="list-style-type: none"> • Une eau relativement de bonne qualité et en quantité suffisante • Un coût de l'eau raisonnable 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de sensibilisation des acteurs et des habitants à la réduction des consommations • Peu d'actions sur la récupération des eaux pluviales • Des quartiers gérés par des ASL (associations syndicales libres) ce qui complique le suivi par la Ville. De plus, certaines sont endettées.
OPPORTUNITÉS D'ACTION	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none"> • Des possibilités de sensibilisation via les syndicats et les actions sur l'habitat dégradé • Le dispositif Eau Solidaire • Réduire l'utilisation de produits phytosanitaires • Les projets d'aménagement urbain • Une communication sur les travaux et les actions qui pourrait être développée 	<ul style="list-style-type: none"> • Une forte pollution de l'eau prélevée • Un syndicat très important (le SEDIF) sur lequel la Ville ne peut avoir que peu d'influence

PARTAGE

- **Une eau potable au prix correct mais des habitants défavorisés qui peinent parfois à régler leur facture**

Pour les membres du Forum 21 : le faible niveau de vie des habitants expliquerait la moyenne relativement basse de la consommation en eau potable, sur le territoire. Ce point « positif », au regard des consommations de ressources naturelles, serait donc causé par une nécessité économique, plutôt que par une sensibilisation – qui d'ailleurs ne semble pas avoir beaucoup marqué les participants.



- **Des traitements importants nécessaires qui peuvent avoir un impact négatif sur le goût**

Même si le goût de l'eau potable est relativement bien apprécié, certains dénoncent un goût chloré assez fort.

- **Un difficile suivi des différentes consommations d'eau**

Le suivi des activités du prestataire (Véolia) est un enjeu fort pour améliorer la transparence du service.

- **Un manque de compteurs individualisés qui n'encourage pas les économies**

La mise en place de compteurs d'eau individualisés pourrait utilement favoriser la baisse des consommations (aux Carreaux notamment). Les participants soulignent qu'il est difficile de faire des économies lorsque l'on ne dispose pas d'information sur sa consommation précise.

LES ENJEUX SUR LESQUELS TRAVAILLER

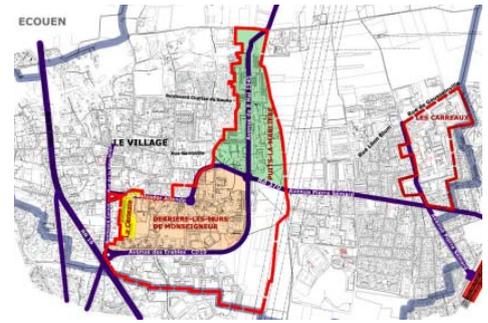
- **Une problématique à envisager, aussi, sous l'angle social (factures d'eau élevées pour une partie de la population)**
- **Un syndicat qui comprend de nombreuses villes et infrastructures, et un prestataire qui gagnerait à être plus transparent, afin de mieux cerner les usages en eau du territoire**
- **Un manque de responsabilisation dans l'habitat collectif (pas de compteurs d'eau individualisés dans la plupart des immeubles)**
- **Une sensibilisation sur l'importance de la ressource en eau qui semble n'avoir pas pleinement atteint son but**
- **Des actions sur la récupération et la gestion des eaux pluviales à développer**

Cohésion Territoriale

ELEMENTS DE CONTEXTE

Une identité mixte

- Un développement incohérent, marqué par les infrastructures de transport (gare, pylônes électriques, etc.). Un territoire situé à l'interface ville campagne bénéficiant ainsi de paysages de qualité très contrastés (Espaces agricoles au nord ce la Plaine de France, boisements du mont Griffard, forêt d'Ecouen, non aménagés).
- De forts effets de coupures pénalisant l'unité territoriale en raison des infrastructures de transport (RD 316, RD10, voies ferrées), et de l'implantation des pylônes électriques donnant ainsi une ville divisée en deux secteurs est et ouest. Des problèmes de continuité avec les territoires voisins (sources : PLU, PADD du SIEVO 2013).
- Une zone urbaine dense au sud où dominent les grands ensembles construits après-guerre (Source : PLU). Un village ancien abritant un bâti traditionnel.
- Un réseau de voiries radiales et de transports en commun orientés vers Paris et répondant avant tout aux besoins de la métropole (permettre le trafic pendulaire vers le centre) mais pas forcément à ceux des habitants. Une gare excentrée avec un parc de stationnement sous dimensionné.
- Une proximité de grands pôles d'activités (ex : autour de l'A1, Bourget, Roissy PIEX Villepinte, St Denis Pleyel, Plaine Commune) qui engendrent des nuisances très présentes : bruit, pollution atmosphérique.
- Une absence de centralité permettant de fédérer les différents quartiers mais des micro-centralités qui se sont développées au sein de chacun d'eux, regroupant équipements et commerces. Un petit commerce local en souffrance (Source : Contrat de Développement Territorial).



Une cohésion difficile en raison de fortes contraintes

- Des grands ensembles, isolés au sein d'un territoire fragmenté (voir fiches déplacements et urbanisme). De manière générale, des quartiers mal desservis (faible réseau viaire, voies en impasses...) - mis à part la zone pavillonnaire des Charmettes - et de mauvaises liaisons inter-quartiers en transports en commun. Une tendance au repli sur soi de certains quartiers (Source : PLU).
- Un territoire particulièrement soumis aux réglementations d'urbanisme et donc des possibilités d'aménagement très contraintes : inconstructibilité de la zone initialement prévue pour le projet de l'A16 (pylônes électriques), classement en zone C du Plan Bruit de Roissy qui n'autorise que les constructions dans les secteurs déjà urbanisés et interdit quasiment tout développement urbain. La population a ainsi moins augmenté entre 1999 et 2008 que dans les territoires voisins.

Des contraintes d'aménagement qui rendent difficile la création d'un vrai centre. D'où une nécessité de désenclaver les différents quartiers et de renforcer les liaisons entre eux.

Des quartiers qui nécessitaient d'être réaménagés

- Un bon niveau d'équipement public présents dans les différentes zones de la ville mais peu d'activités économiques au regard de la population active (zone d'activité Val de France, abords de la RD316) ceci malgré la mise en place de zones franches urbaines (cf. fiche économie).
- Des quartiers qui étaient dégradés, dont deux font l'objet d'Opérations de Renouvellement Urbain : les Carreaux et Derrière les Murs/Cerisaie, qui concernent 16 000 habitants - soit une large part de la population. Au sein de ces quartiers, de nombreux espaces résiduels étaient non gérés et au statut indéterminé. Le bâti est parfois encore vieillissant (forte densité de copropriétés dégradées justifiant des politiques de sauvegarde, voir fiche logement).



Une nécessaire amélioration et requalification des espaces publics et des grands habitats collectifs qui est lancée grâce aux programmes de rénovation urbaine.

ACTIONS ENGAGEES

- Des programmes de rénovation urbaine qui visent un désenclavement des quartiers avec des aménagements permettant de se rapprocher l'espace public : zones 30, cheminements piétons, pistes cyclables, mise en place d'équipements, création de voies nouvelles et une volonté de valorisation paysagère.
- Une action municipale volontariste avec des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (Ex : OPAH Pré de l'Enclos et la mise en place de plans de sauvegarde pour la Cerisaie et les Cascades). Une volonté également de requalifier le Village.
- Des actions de gestion urbaine de proximité passant par la sensibilisation des habitants, la concrétisation de petits aménagements, une optimisation des services municipaux (espaces verts, déchets, propreté, recalibration des moyens humains).
- Des clauses d'insertion supérieures au minimum légal pour les marchés de travaux.
- Un journal d'information par quartier en cours de rénovation afin de faire le point sur l'avancé des travaux.
- Une participation citoyenne dans les opérations d'aménagement qui se développe, notamment avec :
 - un diagnostic en marchant pour analyser les dysfonctionnements d'espaces publics,
 - des questionnaires distribués,
 - un parc en projet (Plaine de jeux)
 - un aménagement d'espace de proximité dans le quartier DLM-Cerisaie, dont la conception a été réfléchiée en coopération directe avec des groupes d'habitants,
 - des ateliers de concertation qui vont jusqu'à la co-élaboration et qui ont notamment permis l'ajout de jardins partagés au sein du projet pour le quartier DLM-Cerisaie,
 - des visites enfants et habitants pour les nouvelles écoles.

SYNTHESE STRATEGIQUE

ATOUTS	POINTS DE VIGILANCE
<ul style="list-style-type: none"> • Un village ancien avec une architecture intéressante • Une participation citoyenne dans les opérations d'aménagement • Un travail transversal dans le cadre de la rénovation urbaine 	<ul style="list-style-type: none"> • Un territoire morcelé • Des possibilités d'aménagement réduites • Des quartiers isolés et mal reliés au tissu urbain • Des espaces publics supplémentaires récupérés par la Ville qui nécessiteront un suivi et un entretien
OPPORTUNITÉS	CONTRAINTE
<ul style="list-style-type: none"> • La révision du PLH intercommunal • Les opérations ANRU • Le Contrat de Développement Territorial • Le SCOT du SIEVO • Les grands projets d'aménagement prévus dans le cadre du Grand Paris. • La révision future du PLU • La création d'un éco-quartier 	<ul style="list-style-type: none"> • Des populations fragilisées par la crise économique. • L'absence d'un réel centre ville

PARTAGE

➤ Une coupure centrale qui est appréciée par les habitants

L'effet de coupure généré par « l'autoroute électrique / A16 » n'est pas perçu négativement par les habitants : au contraire, il semble même apprécié pour les éléments de verdure qu'il introduit au sein même de la Ville.

➤ Un manque d'unité qui nuit à la cohésion et à la mixité sociale



Le sentiment d'appartenance à chaque quartier est très fort à Villiers-le-Bel. Si la situation est aujourd'hui plus calme, cette perception s'est traduite dans le passé par des rivalités allant parfois jusqu'aux violences. Aujourd'hui, en dehors des déplacements professionnels, les échanges et la circulation entre les différents quartiers ne se fait qu'à de rares occasions (opération de nettoyage de la Ville ou déplacement vers la Mairie par exemple).

Les participants insistent sur le fait que les coupures géographiques de la Ville correspondent également à des coupures générationnelles.

Les participants ont quasiment tous une définition différente du centre géographique de Villiers-le-Bel. Cela renforce l'idée d'appartenance à un quartier plutôt qu'à une Ville et complique l'organisation d'événements qui pourraient réunir les habitants dans un lieu central unanime. Pourtant, le besoin d'une centralité urbaine fédératrice est considéré par les participants comme un enjeu très fort.

➤ Un niveau d'équipement correct mais une logique d'installation sectorisée qui peut pénaliser certaines zones

Si le niveau global des équipements publics semble être suffisant, ils sont toutefois perçus comme insuffisants dans le quartier PLM (pour le sport notamment) ainsi dans le Val-Roger (transports notamment).

De plus, le « départ » d'un certain nombre de services sociaux ou liés à l'emploi est vécu comme pénalisant

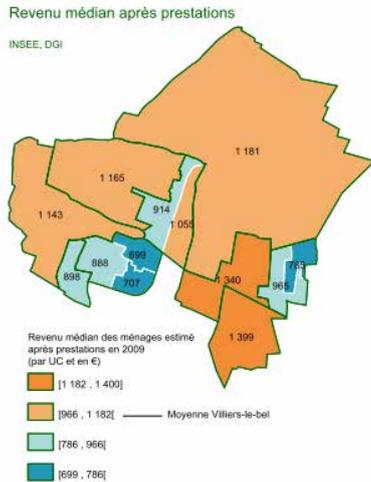
LES ENJEUX SUR LESQUELS TRAVAILLER

- **Les contraintes urbanistiques qui génèrent un morcellement du territoire et qui contribuent à alimenter un sentiment d'appartenance aux quartiers très fort**
- **Un manque de centralité et un morcellement qui renforce une identité « de quartier », et limite le sentiment d'appartenance à un territoire commun (ce qui affaiblit d'autant l'adhésion de tous à un projet de ville global)**
- **Des équipements publics suffisants mais qui suivent une logique sectorisée (dispersion) et ne répondent donc pas forcément aux besoins de tous**
- **Des grands ensembles qui ont heureusement bénéficié de la politique de la Ville, mais des zones dégradées qui subsistent toujours (cf. fiche logement)**
- **Une nécessaire amélioration et requalification des espaces publics et des grands habitats collectifs qui doivent s'appuyer sur une véritable appropriation – participation des habitants**

Lutte contre l'exclusion

ELEMENTS DE CONTEXTE

Des populations très isolées



- Une grande partie des habitants exclus géographiquement au sein de quartiers enclavés (voir fiches Urbanisme, Logement) mais aussi socialement - du fait d'un fort taux de chômage (12.2% en 2010 contre 8.4% nationalement, source : INSEE RP 2010) ; d'une dépendance à l'habitat aidé (voir fiche Logement) ; et d'une mobilité contrainte (voir fiche Déplacements) rendant difficile l'accès à l'emploi métropolitain.

- Des ménages globalement défavorisés avec un revenu médian mensuel de 981 Euros contre 1668 sur le Département et 1562 nationalement. 10% de la population vit avec moins de 533 Euros mensuels, 3000 ménages (soit 34%) se situent sous le seuil de pauvreté (donnée 2010).

- Des situations de précarité exacerbées dans les quartiers enclavés, avec un revenu moyen inférieur à 800 Euro à Derrières les Murs (45% de ménages pauvres), voire même inférieur à 456 Euros pour 10% des habitants des Carreaux (39% de ménages pauvres). De faibles écarts de revenus témoignant d'une concentration de la précarité dans ces quartiers (Source : Analyse des

Besoins Sociaux 2013, INSEE RP 2010).

- Des structures familiales fragiles : un pourcentage de familles monoparentales plus élevé qu'en France (29,5% contre 23,9% en France) et réparti de façon très inégale sur le territoire (44,2% de familles monoparentales pour la zone Carreaux nord et sud ; 17,5% pour la zone Charmettes). En 2008, la Proportion d'allocataires API parmi les femmes de 15 à 49 ans est de 2,1% (contre 1,1% dans le 95) – Source BDSL.

Une dépendance à l'emploi précaire

- Des ménages aux ressources provenant à 70% du travail contre 60% nationalement. « *Contrairement aux idées reçues, les quartiers les plus pauvres tirent leur revenu de l'activité salariée dans des proportions identiques, voir supérieures, aux autres quartiers, plus aisés* » (ABS). Ceci, conjugué aux faibles revenus, témoigne d'une dépendance à l'emploi peu rémunéré (68% d'employés et ouvriers contre 51% en France) ou temporaire avec en moyenne plus de CDD et de travail à temps partiel (7.1% contre 4.7 en France) (Source : INSEE RP 2010, ABS 2013).

L'accès à l'emploi : une nécessité pour la majorité de la population, particulièrement les 30-39 ans et 50-59 ans (dont 40% sont pauvres), pour contrer l'apparition d'une future génération de seniors précaires. Un besoin de formation pour une population en moyenne peu qualifiée.

Des besoins particuliers pour certaines populations

- Une jeunesse très présente (21% de la population, 17% en France, 2009), sur-représentée au sein des grands ensembles (29% à Plaine de France, 25% à Derrière les Murs...) et avec des difficultés de logement (66% des 20-24 ans vivent chez leurs parents et seulement 4% vivent seuls - contre 43% et 18% nationalement), mais aussi d'emplois.

- Des personnes âgées dont les ressources ne leur permettent pas l'accès aux établissements d'hébergement (35% des plus de 75 ans ont un revenu fiscal mensuel inférieur à 1000 Euros) et vivent majoritairement seules (50% contre 43% en France).

- Une situation de très grande précarité pour certaines familles qui ne peuvent même pas accéder aux logements sociaux.

Un fort besoin de logements adaptés pour certaines catégories de population (jeunes, seniors) afin de palier à l'insuffisance de leurs revenus.

ACTIONS ENGAGEES

- Une Ville consciente des enjeux mettant en place des politiques sociales ambitieuses : Contrat Urbain de Cohésion Sociale, Projet Educatif Local, mise en place d'une « Mission Jeunesse » mettant en réseau les structures sociale (CCAS par ex) et d'accompagnement (Maisons de Quartier par ex).
- Une appartenance à des structures intercommunales pour le développement des activités économiques en liaison avec l'amélioration des conditions de transport (voir fiches Déplacements, Urbanisme et GES).
- Un territoire bénéficiaire de crédits « Politiques de la Ville » et faisant l'objet de projets de rénovation urbaine (voir fiches Urbanisme et Logement).
- Un travail en cours sur l'éducation et le handicap, notamment pour l'accueil en périscolaire.
- Dans le cadre d'une convention passée avec la Ville, le centre de formation SJT (Solidarité jalons pour le travail) prend en charge et organise trois ateliers pour l'apprentissage du Français au sein des Maisons de quartier.
- Une association, ADVOG, qui travaille sur la question de l'intégration des gens du voyage. Une étude sociologique est également en cours.
- Studios – Jeunes : développement d'une offre de logements temporaire (27 studettes et un T2) pour des jeunes de moins de 30 ans financé en partie par la ville, en lien avec l'association Aurore, le bailleur Val d'Oise Habitat, le CCAS et la Mission Locale. Objectif : permettre à des jeunes isolés engagés dans un processus de formation, de qualification ou d'insertion d'accéder à un logement temporaire autonome (2 ans maximum). Au-delà de l'offre de logement, une démarche globale d'accompagnement du jeune vers l'autonomie est proposée.

SYNTHESE STRATEGIQUE

ATOUS	POINTS DE VIGILANCE
<ul style="list-style-type: none"> • Une intégration dans des structures intercommunales permettant des actions d'envergure en termes de transports et de développement économique • Un bon taux d'équipement en direction de la population • De nombreuses activités pour les personnes âgées • Le Conseil des Sages • Des structures d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> • Des taux de pauvreté très forts, spatialement concentrés. • Le développement d'une future génération de seniors défavorisés, issus des personnes précaires actuelles âgées de 50 à 59 ans (cf. fiche Populations fragiles) • De nombreuses personnes âgées isolées • Une tendance au repli sur soi de la part des jeunes au sein des quartiers • Un problème lié à l'apprentissage et à la pratique de la langue française
OPPORTUNITÉS	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none"> • La mise en application du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. • Le PLU • Les associations locales 	<ul style="list-style-type: none"> • Un faible taux d'emploi sur la commune • Un accès difficile aux zones d'emplois de l'agglomération • Une augmentation future des besoins pour la population âgée conjuguée à la baisse de la prise en charge des caisses de retraite

PARTAGE

➤ L'accès à l'emploi : un enjeu majeur

Les participants soulignent la détresse d'une partie de la population, l'importance du chômage ; le handicap que semble représenter le fait d'être domicilié à Villiers, pour trouver du travail.

Les problèmes d'image de la ville sont évoqués, pour expliquer en partie le peu d'emplois créés dans les nouvelles zones d'activité.

La crise semble aggraver nettement la situation.

➤ L'accès aux aides : un manque d'information, et un rejet

De nombreuses personnes en difficulté ne bénéficient pas des aides auxquelles elles pourraient prétendre. Les participants soulignent qu'une partie des intéressés n'est en effet pas informé ; et que les formalités administratives peuvent largement rebuter une partie de la population, notamment pour des problèmes de langue.

D'autres soulignent le fait qu'une partie des jeunes en difficulté se marginalisent, dans un refus du « système », et ne souhaitent pas demander un appui aux diverses institutions qui pourraient les soutenir.

➤ Une dépendance à l'emploi précaire

Les participants insistent sur le fait que les emplois précaires empêchent les personnes concernées de construire une vie sociale correcte. L'accès au logement devient plus complexe, mais il est également plus difficile de fonder une famille.

➤ Enclavement des quartiers et précarité : une tendance au repli sur soi

L'enclavement des quartiers, le chômage et la précarité conduisent les habitants, et notamment les jeunes, à être exclus socialement. Ces derniers ont tendance à ne pas sortir de leur quartier, d'où un faible sentiment d'appartenance à la Ville et à la société en générale. Les contraintes liées aux déplacements renforcent cette problématique.

➤ Jeunesse, un problème d'image et de formation

Il semblerait que de nombreux jeunes ne parviennent pas à décrocher un emploi ou un contrat en apprentissage du fait de leur origine géographique. Le manque de formations adaptées les pénaliserait d'autant plus sur le marché du travail alors que des secteurs porteurs existent sur le territoire (formations médicales notamment, apprentissage de l'anglais pour les emplois au sein de l'aéroport, etc). Enfin, des jeunes ne seraient pas toujours aptes à intégrer des entreprises (comportement, formation, etc.).

LES ENJEUX SUR LESQUELS TRAVAILLER

- Des situations de grande précarité nombreuses et exacerbées dans certains quartiers enclavés – et un effort d'information à faire, pour faciliter l'accès aux droits des plus des personnes en situation de grande précarité
- Un pourcentage de familles monoparentales élevé qui génère des situations sociales compliquées, et peut faire l'objet de politiques d'accompagnement spécifiques
- Une tendance au repli sur soi de la part des jeunes au sein des quartiers
- Un problème lié à l'apprentissage et à la pratique de la langue française
- Une dépendance à l'emploi précaire
- Une jeunesse qui souffre de la mauvaise image de la Ville et du manque de formation (cf. fiche Education jeunesse et Emploi qualifications)

Populations fragiles

ELEMENTS DE CONTEXTE



Caractéristiques de la population âgée

- Une population de 60 ans et plus qui représentait 13,8% en 2009 (soit 3731 personnes) contre près de 23% en France. Leur présence est plus forte au Sud Est de la Ville avec une part de plus de 75 ans de près de 25% pour le quartier Clair de Lune.
- Une augmentation future à anticiper du fait du vieillissement de la génération des baby-boomers et de l'allongement de la durée de vie (Projections démographiques pour les plus de 60 ans à Villiers-le-Bel : 20,3%, soit 5 260 personnes à l'horizon 2020 et une hausse de +65% pour les plus de 85 ans qui sont d'ores et déjà plus de 500).
- La part des personnes de 75 ans et plus vivant en établissement est très importante puisqu'elle s'élevait à 29,8% (446 personnes) en 2009 contre 9,2% en France et dans le Val-d'Oise. Ceci est dû à la présence de l'hôpital Richet qui n'accueille pas majoritairement des beauvillésois. Le nombre de personnes dépendantes non hébergées en structures d'accueil est estimé à 290 personnes (fois 1,5 en 10 ans).
- Une centaine de personnes âgées bénéficient des services du maintien à domicile du CCAS (portage de repas, aide à domicile).
- Près d'une personne âgée de plus de 65 ans sur deux est locataire du parc social (42%) et près d'une personne de 75 ans et plus sur deux vit seule à domicile (49,5% contre 42,9% en 2009 en France métropolitaine et 42,7% dans le Val d'Oise). 35% des ménages de plus de 75 ans disposeraient d'un revenu fiscal inférieur à 1000 euros.
- 111 places d'hébergements pour personnes âgées en 2011 dont 52 en EHPAD (établissement pour personnes âgées dépendantes) et 58 en Foyer logement AREPA. La maison de retraite hospitalière dispose de plus de 303 places (hôpital Charles Richet qui comprend également un EPHAD).

Une population âgée relativement faible mais se trouvant souvent dans une situation de précarité ou/et d'isolement importante. L'offre d'hébergement est coûteuse ce qui en complique l'accès pour les habitants de la Ville.

Handicap

- Une maison d'accueil spécialisée de plus de 30 places (Le bois Jolan) accueille des personnes adultes polyhandicapées et qui nécessitent des soins permanents.
- Un établissement d'accueil de jour (Maison Maillol).
- D'après une étude menée par l'Association des Paralysés de France (APF), la Ville dispose du taux moyen d'accessibilité le plus élevé parmi 25 villes du Val d'Oise. Ce taux est une moyenne de l'accessibilité des bâtiments publics, de la voirie, mais également de certains commerces et bâtiments culturels. Les efforts restants doivent se concentrer sur la voirie et les cabinets médicaux.

Un taux d'accessibilité relativement bon qui pourrait encore être amélioré pour la voirie et les cabinets médicaux notamment. Des possibilités d'accueil présentent sur le territoire.

ACTIONS ENGAGEES

- Trois foyers pour les personnes retraitées (Raymond Labry, Chanzy et AREPA) qui proposent des activités.
- Des actions visant à développer l'intergénérationnel (ateliers Part'âges entre les bénévoles, les retraités et les enfants de la maternelle, opération « lire et faire lire », des ateliers, ainsi qu'un prix chronos de littérature visant à faire réfléchir des enfants sur la thématique du vieillissement).
- Un Conseil des Sages impliqué dans la vie de la Ville (Rallye des jardins, journées santé, etc., voir fiche citoyenneté).
- Un secteur Relation Retraités qui organise des sorties culturelles, des repas, des séjours, des activités dans les foyers, etc.
- Un repas proposé tous les jours de la semaine au Foyer Raymond Labry et à Chanzy pour les retraités (coût en fonction des revenus) ainsi que des goûters et repas mensuels à thème au Foyer Raymond Labry.
- Une épicerie sociale, gérée par le CCAS et des bénévoles, ouverte à la distribution trois demi-journées par semaine, qui réalise des actions visant à valoriser les bénévoles et les bénéficiaires et à lutter contre la solitude (ateliers organisés avec les usagers, table d'hôtes, participation aux évènements de la Ville).
- Une navette pour les habitants de plus de 60 ans qui amènent les Beauvillésois intéressés aux lieux essentiels pour le quotidien. Elle se rend à la gare, à la mairie, au CCAS, au marché, à la Sécurité Sociale, la Poste, le cimetière, l'hôpital, etc., du lundi au jeudi et vers un des centres commerciaux hors de la Ville une fois par semaine. Le trajet est facturé 1€ pour un aller.
- De nombreuses actions de sensibilisation relatives à la santé (dépistage, des ateliers de renforcement musculaire pour les personnes âgées, etc.).
- Une convention avec la CPAM pour les personnes ne bénéficiant pas de la CMUC ou de l'AVS afin de les aider à monter leur dossier.
- Un hôpital (Charles Richet) spécialisé en Gériatrie et qui dispose d'un accueil de jour pour les patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou apparentée.
- Une rencontre organisée un mardi par mois pour les aidants, le « Café des aidants » (personnes accompagnant un membre de leur entourage en situation de handicap ou en perte d'autonomie) afin qu'ils puissent échanger.
- Une Maison Départementale des Personnes Handicapées à Cergy Pontoise qui accompagne les demandeurs dans leurs démarches. Une antenne locale est présente à Gonesse et de nombreux documents sont téléchargeables sur le site Internet de la Ville et distribué via le CCAS.
- Un partenariat avec la MAIA (maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer) qui permet de faire appel à cette structure notamment en raison de la complexité de certaines situations.
- Une navette pour les personnes à mobilité réduite qui fonctionne de 6h à minuit, tous les jours en dehors du 1^{er} mai pour des tarifs raisonnables (dispositif PAM 95).
- Une Commission communale d'accessibilité en charge de faire le point sur l'accessibilité des personnes handicapées à Villiers-le-Bel (rapport annuel).
- Un travail en cours sur l'éducation et le handicap et notamment pour l'accueil au sein des écoles, en périscolaire et pour la maison des jeunes.
- Des actions pour sensibiliser aux problèmes de déplacements liés au handicap.
- Des logements adaptés réservés aux personnes handicapés (PLM).

SYNTHESE STRATEGIQUE

ATOUS	POINTS DE VIGILANCE
<ul style="list-style-type: none"> • De nombreuses activités pour les personnes âgées • Un Conseil des Sages • Des structures d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> • Une population âgée en hausse • De nombreuses personnes âgées isolées • La situation précaire d'une grande partie des seniors (cf. fiche Lutte contre l'exclusion)
OPPORTUNITÉS D'ACTION	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none"> • Le PLU • Les associations locales • Une politique accessibilité à poursuivre 	<ul style="list-style-type: none"> • Une augmentation des besoins à anticiper du fait du vieillissement de la population et de l'augmentation de la dépendance • La baisse de la prise en charge des caisses de retraite

PARTAGE

- **Des personnes âgées qui manquent de moyens, parfois dans une situation d'isolement préoccupante**

Les participants insistent sur l'importance du maintien à domicile compte tenu du coût élevé et du manque de place des établissements d'accueil. L'isolement des personnes âgées est également un enjeu fort qui doit être traité.

- **Dispositifs d'aide : des personnes en situation de précarité qui ne sont pas toujours bien informées**

Les personnes âgées manqueraient d'information quant aux dispositifs d'aide existants (maintien à domicile, aides du CCAS, etc.) et ne les solliciteraient donc pas suffisamment, alors qu'elles pourraient en bénéficier et améliorer ainsi leur quotidien.

- **Un travail sur l'accessibilité qui porte ses fruits**

Les efforts conduits pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite semblent satisfaire les habitants - même si des améliorations sont toujours possibles.



LES ENJEUX SUR LESQUELS TRAVAILLER

- **Une progression du nombre de personnes dépendantes, à prévoir**
- **Des personnes âgées qui manquent de moyens, pour intégrer des structures d'accueil en cas de dépendance**
- **Un maintien à domicile à favoriser – tout en luttant contre l'isolement qu'il peut occasionner**
- **Handicap : un travail sur l'accessibilité « physique » qui porte ses fruits, mais doit être poursuivi ; et des politiques à conduire pour rendre plus accessibles la culture, l'emploi, et bien sûr l'école**

Logement



ELEMENTS DE CONTEXTE

Des logements en très grande majorité collectifs et sociaux de qualité variable

- Un parc relativement récent, construit à 90% après 1949 (fort développement urbain entre 1948 et 1974) lors des programmes de construction de l'après guerre. Un habitat collectif prédominant représentant 76% des logements mais seulement 12% de la zone urbaine coexistant avec un habitat individuel pavillonnaire (25,5% de la zone urbaine) et des maisons de ville (7%, quartier du Village). Une offre locative sociale représentant plus de la moitié des logements.
- Des logements collectifs de qualité variable (appartements de bon niveau de confort à Derrière Les Murs par ex) mais globalement de plus en plus dégradés (9% des co-proprétés, par ex : Les Cascades, Cerisaie, qui ont justifié des plans de sauvegarde) et affichant une forte densité de population (>200 hab/ha) (Source : PLU, INSEE RP 2010).
- Un bâti qui se dégrade dans le quartier du village.

La Rénovation des logements : un enjeu d'autant plus fort que les restrictions d'urbanismes limitent le développement urbain et la construction de nouveaux logements.

Une population peu favorisée

- Une majorité de locataires (62% contre 40% dans le Val d'Oise), principalement dans le parc social (46,7% de personnes en HLM contre 23% dans le Département), peu aisés financièrement et plutôt captifs de leur logement.
- Une forte demande de logements sociaux du fait de situations de mal logement et d'un parc privé inadapté et aux loyers élevés (bien que la zone reste l'une des plus accessibles d'Île de France). Un territoire qui accueille de nombreuses personnes en difficulté. Des propriétaires occupants modestes également très présents, principalement dans le parc collectif (Source : PLH, PLU).

Un parc relativement peu adapté à l'évolution de la demande

- Une vacance qui était élevée (6.9% contre 4.9% pour le 95, en 2006), située en majorité dans le parc social collectif et le locatif privé (respectivement, 40% et 29.5% de la part des logements vacants) en partie structurelle en raison de l'état des logements et surtout de leur inadaptation à la demande (Source : PLU).
- Des logements en moyenne grands (60% de 3 et 4 pièces, 18% de 5 pièces) dans un contexte de baisse de la taille des ménages, d'augmentation des personnes seules (28%) et des familles monoparentales (23%, 16% dans le Val d'Oise) et de jeunesse de la population (32% < 20 ans). Une tendance qui peut toutefois être inverse pour le quartier des Carreaux notamment (une majorité de petits logements qui ne correspondent pas toujours à la demande).
- En découlait, un manque relatif de logements de petite taille (20% de 1 et 2 pièces contre 30% pour la Région) contraignant les jeunes à rester au domicile familial (occasionnant une sur-occupation des logements) ou à quitter la ville (principale cause du solde migratoire négatif) (Sources : INSEE RP 2010, PLU).
- Un rythme de construction pas assez élevé par rapport à l'objectif de construction de 500 000 logements par an à l'échelle nationale. Un déficit en logements individuels aidés, en collectif en accession et individuel en accession (Source : PLU).
-

L'intensification de la construction et une meilleure adaptation des logements aux besoins sont des nécessités pour le maintien de la population à son niveau actuel. Les projets de rénovation urbaine permettent de répondre en partie à ces problèmes.

ACTIONS ENGAGEES

- Un Plan Local de l'Habitat Intercommunal 2006-2012.
- Les projets de renouvellement urbain (Cerisaie et Carreaux) qui incluent la construction de logements supplémentaires, dont des logements sociaux, et la réhabilitation de logements.
- Des actions de lutte contre l'habitat indigne (création d'un service insalubrité, convention de maîtrise foncière avec l'établissement public foncier du Val d'Oise ; convention avec l'Agence Régionale de Santé ; usage du droit de préemption ; mise en place d'Opérations Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain ; plans de sauvegarde ; mise en place d'un observatoire fiscal).
- Second Plan de Sauvegarde, d'une durée de 5 ans, pour les copropriétés des Bleuets et des Acacias (216 logements) du quartier DLM-Cerisaie qui comprend l'accompagnement social des ménages, la réhabilitation du bâti, un projet d'auto-réhabilitation des logements avec l'association les Compagnons Bâisseurs et le soutien du bailleur Efidis.
- Un diagnostic des copropriétés des quartiers DLM et PLM en cours.
- Un contrat de Développement Territorial faisant une large place au renouvellement urbain et au logement (objectif de 710 logements par an sur le territoire du CDT, dont 620 pour le desserrement des ménages) et préconisant la définition de nouvelles zones de renouvellement urbain (Puits la Marlière – Derrière les Murs).
- Un Fonds Solidarité Energie qui permet aux ménages en situation de précarité et sous certaines conditions, de bénéficier d'une aide financière et d'un accompagnement.
- Un projet d'habitat adapté pour les gens du voyage.

SYNTHESE STRATEGIQUE

ATOUS	POINTS DE VIGILANCE
<ul style="list-style-type: none"> • Un village ancien avec une architecture intéressante • Une politique active de la ville en faveur de l'amélioration des logements 	<ul style="list-style-type: none"> • La dégradation du parc collectif et du secteur du Village • Un habitat datant principalement d'avant les premières réglementations thermiques • Un PLH peu suivi, et non renouvelé • Des demandes d'aides pour le Fonds Solidarité Energie en hausse • La politique de gestion locative des bailleurs (adéquation entre offre et demande)
OPPORTUNITÉS	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none"> • La révision du PLH intercommunal • La révision future du PLU • Les opérations ANRU • Le Contrat de Développement Territorial • Une convention possible avec les bailleurs sociaux • Un projet d'intérêt général contre l'habitat indigne, en commun avec l'Etat, est en discussion (zone à définir). 	<ul style="list-style-type: none"> • Des projets limités par les règles d'urbanismes (réserve foncière, densification cœur de ville...). • Un manque de moyens pour développer des projets de construction • Pas d'Espace Info Energie à proximité

PARTAGE

➤ **Malgré une offre importante en logements sociaux, des demandes encore nombreuses**

Les participants précisent que l'attente pour obtenir un logement social est très longue (de 3 à 4 ans).

➤ **Des logements collectifs qui se dégradent**

Les quartiers en zone ANRU mis à part, les participants constatent une dégradation globale des logements (DLM notamment). En dépit d'un faible niveau des loyers, les habitants ont parfois le sentiment l'impression de payer trop par rapport à la qualité et à l'état de leur logement. Ces dégradations entraînent des hausses de charges, ce qui renforce cette perception.

Les dégradations seraient dues au manque d'entretien de la part des bailleurs mais sont également causées par l'incivilité de certains habitants (même dans les logements collectifs neufs).



➤ **Une évolution incontrôlée de certains pavillons**

Une partie des présents aux ateliers souligne les transformations constatées dans un nombre grandissant de pavillons : ces derniers se trouvant morcellés et loués à des ménages immigrés, par des « vendeurs de sommeil » (d'où des problèmes de surconsommation énergétique, mais aussi de troubles de voisinage).

➤ **Une mauvaise image de la ville qui nuit à la qualité de travail des entreprises chez les particuliers**

Lors des travaux de réhabilitation, les entreprises ne respecteraient pas correctement les bénéficiaires des travaux (travaux mal réalisés, impolitesse, etc.) : en cause, la mauvaise réputation de Villiers-le-Bel.

➤ **Une offre en logement qui ne répond plus vraiment aux besoins actuels**

Enfin, la taille des logements semble effectivement mal adaptée aux demandes des habitants.

LES ENJEUX SUR LESQUELS TRAVAILLER

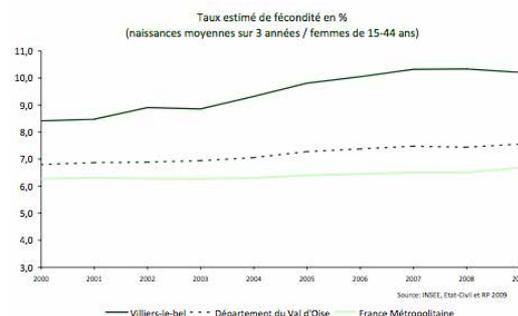
- **Malgré une offre importante en logements sociaux, des demandes encore nombreuses**
- **Des logements collectifs qui se dégradent, et une politique de réhabilitation à valoriser davantage**
- **Une offre logement qui ne répond plus vraiment aux besoins actuels ; et un parc à renforcer, notamment en petites surfaces – éventuellement dans le cadre d'une « densification » à visage humain des zones pavillonnaires (voir fiche aménagement)**
- **Aucun espace Info Energie à proximité – mais une politique d'amélioration thermique de l'habitat à soutenir**
- **Des demandes d'aides pour le Fonds Solidarité Energie en hausse ; et une problématique de précarité énergétique à penser à moyen et long terme**

Petite enfance (moins de 6 ans)

ELEMENTS DE CONTEXTE

Caractéristiques

- Une proportion de naissances élevée par rapport à la moyenne de l'Agglomération et par rapport à la moyenne nationale (plus de 10,2 enfants pour 100 femmes), ce qui contribue à la moyenne d'âge relativement jeune de la Ville.
- Un nombre d'enfants de moins de 3 ans qui augmente (1 694 enfants en 2013), mais une tendance au départ des familles avec enfants bien présente. Ces jeunes enfants se situent principalement dans les quartiers PLM Ouest et Est, et DLM Ouest et Nord.
- Parmi les moins de 3 ans recensés en 2009, 16,8% vivent au sein d'une famille monoparentale ce qui représente une proportion élevée.
- Par ailleurs, un nombre conséquent d'enfants de moins de 5 ans vit au sein de familles monoparentales ou en couples qui n'exercent aucune activité professionnelle (167 pour les familles monoparentales et 220 pour les familles en couples).
- Enfin, le pourcentage de familles nombreuses est également supérieur à la moyenne nationale.



Une population qui comprend de nombreux jeunes enfants dont une partie conséquente grandit au sein de familles en situation de précarité.

Les capacités d'accueil sur le territoire

- Plusieurs modes et structures d'accueil des enfants entre 10 semaines et 4 ans permettent de répondre en partie au besoin des Beauvillésois avec l'accueil en crèches familiales, en crèches collectives et l'accueil en haltes-jeux pour des périodes plus courtes.
- Tous modes d'accueil confondus, le nombre de places moyen pour les moins de 3 ans dans le Val-d'Oise était de 49 places pour 100 enfants en 2012 ce qui est proche de la moyenne nationale. Cette moyenne tombe à 32 places pour le territoire de Plaine de France. Parmi ces 32 places, seulement 7,5 relèvent de l'accueil collectif. La Ville affiche, elle, un ratio de 24,5 places pour 100 enfants, dont 10,5 en accueil collectif (sources : CG 95). Au total, tous modes d'accueil confondus, 191 enfants sont pris en charge à Villiers-le-Bel en 2014. Sur 239 dossiers étudiés, seulement 55 places ont pu être attribuées pour 2014. Des assistantes maternelles privées, coordonnées par un lieu relais, permettent toutefois d'accueillir les enfants (250 places).
- 11 écoles maternelles ont permis d'accueillir 1654 jeunes enfants Beauvillésois.
- Une scolarisation des 2-5 ans qui était de 77% pour l'année scolaire 1998/1999 mais qui semble stagner et qui traduit donc un repli de la scolarisation des plus jeunes. Toutefois, 3 classes permettent d'accueillir 54 enfants de moins de 3 ans dans le cadre d'un nouveau dispositif.
- 6 accueils de loisirs sont dédiés aux enfants scolarisés en écoles maternelles pour les parents qui travaillent le mercredi et pendant les vacances scolaires.



De nombreuses aides et structures permettent d'accueillir et de soutenir les parents et les jeunes enfants. Le nombre de places en accueil collectif est toutefois très insuffisant.

ACTIONS ENGAGEES

- Un Bureau d'Information Petite Enfance (BIPE) qui permet d'informer et d'effectuer les demandes de placement en crèche.
- Des lieux d'accueil enfants – parents (LAEP), au nombre de 4, permettent d'offrir un cadre aux parents et aux enfants pour qu'ils puissent jouer, lire, partager avec d'autres enfants et parents. Ils sont gérés par les Maisons de quartier.
- Un lieu, le relais « Am Stram Gram », qui permet de mettre en relation les professionnelles (assistantes maternelles) et les parents afin de proposer des solutions pour pallier au manque de place éventuel des structures d'accueil. Ce lieu permet également d'accueillir des assistantes maternelles pour des temps de jeux collectifs.
- Deux centres de protection maternelle et infantile (PMI), qui dépendent du Conseil Général, permettent d'assurer un suivi des familles et de soutenir les jeunes parents de la grossesse jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de 6 ans.
- La construction du nouveau groupe scolaire Louis-Jouvet pour la rentrée 2014 (maternelle et élémentaire), qui sera doté d'équipements modernes.
- La construction d'une crèche dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier la Cerisaie/Derrière-Les-Murs de Monseigneur (45 places).
- Un projet de réaménagement de la crèche des marmousets.
- Un projet de crèche d'entreprise pour la zone des Tissonvilliers.
- Une extension du terrain extérieur de la Halte aux Carreaux.
- Une Zone d'éducation prioritaire (ZEP), 3 Réseaux d'éducation prioritaire (REP) qui couvrent les écoles maternelles. Ces dispositifs permettent de bénéficier de moyens supplémentaires.
- Une rencontre culturelle organisée par la compagnie ACTA, spécialement dédiée aux jeunes enfants (biennale européenne en Val d'Oise, art et spectacle vivant) ainsi que d'autres propositions d'actions culturelles en direction des structures Petite Enfance et des scolaires.

SYNTHESE STRATEGIQUE

ATOUPS	POINTS DE VIGILANCE
<ul style="list-style-type: none"> • Des structures d'accompagnement des parents bien développées • Une politique petite enfance et famille relativement bien développée • Des maisons de quartier actives • Une politique tarifaire avantageuse 	<ul style="list-style-type: none"> • De nombreuses familles monoparentales • Des familles en situation de précarité • Le nombre de places disponibles en crèche et en accueil de loisirs • Des situations de précarité qui ont récemment fait baisser le nombre de demandes de placement • Une scolarisation en maternelle qui semble stagner et qui traduirait une diminution du taux de scolarisation pour les plus jeunes
OPPORTUNITÉS D'ACTION	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none"> • La Mission Jeunesse • Le soutien de la CAF • Des associations actives sur la thématique de la parentalité • Le CUCS • La ZEP • Des propositions d'actions culturelles et de diffusion culturelle pour les structures petite enfance et scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Le coût des infrastructures liées à la petite enfance • La difficulté d'évaluer le nombre d'enfants de moins de 3 ans qui est dûe à une forte proportion de départ de ces derniers

PARTAGE

- **L'augmentation du nombre de jeunes enfants, une évolution positive mais qui pose des problèmes d'infrastructure et de coûts financiers importants (infrastructures, etc.) : l'accueil collectif représente un enjeu majeur pour le territoire**

A l'unanimité, le sujet le plus préoccupant pour les participants est le nombre de places existant en accueil collectif : ce mode de garde favorisant par ailleurs l'épanouissement des enfants issus de familles en difficulté, ou de nationalité étrangère.

- **Une fragilité sociale très préoccupante**

Les participants sont préoccupés par le nombre de jeunes enfants qui vivent dans une situation de précarité (famille monoparentale, parents au chômage, etc.).

- **Des assistantes maternelles qui permettent de palier en partie au manque de place**

Un participant précise que le Département n'aide plus financièrement le secteur de la petite enfance alors qu'il coûte très cher. Toutefois, il est indiqué que des assistantes maternelles disposent encore de place pour les enfants. Si le tarif est plus élevé, les familles ont droit à des aides de la part de l'Etat.

LES ENJEUX SUR LESQUELS TRAVAILLER

- **Une augmentation du nombre de jeunes enfants positive mais qui implique des enjeux lourds (infrastructures, etc.)**
- **Un accueil collectif, notamment, qui pose des problèmes financiers importants, mais à renforcer autant que possible**
- **Une fragilité sociale très préoccupante (monoparentalité, faibles revenus, etc.), qui justifie de gros efforts faits en matière d'accompagnement des familles**
- **Des assistantes maternelles qui permettent de palier en partie au manque de place mais qui ne sont pas toujours sollicitées**
- **Un taux de scolarisation des plus jeunes qui pourrait être amélioré**

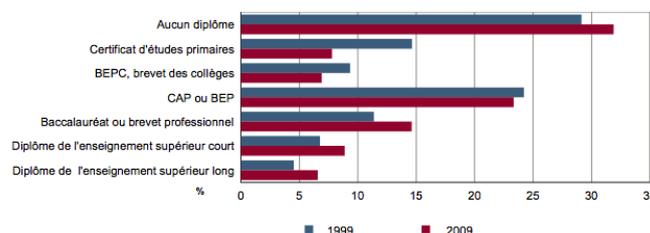
Education, jeunesse (plus de 6 ans)

ELEMENTS DE CONTEXTE

Caractéristiques de l'éducation

- 33% des Beauvillésois ont moins de 20 ans, ce qui est une force. Mais une partie des jeunes connaissent des problèmes sérieux (fragilité sociale, familles monoparentales, mobilité réduite, langage, problèmes scolaires, etc.) qui entraînent notamment des problèmes de santé (conduites à risque, souffrance psychique, etc.).
- Une population moins diplômée que dans le Val d'Oise et que sur le reste du territoire national : la proportion des personnes de 15 ans ou plus, non scolarisées et sans diplôme, était de 31,9% en 2009 contre 18,3% sur le reste du territoire français.
- En dépit d'une forte proportion de personnes non diplômées et d'une tendance au départ des personnes disposant d'un haut niveau de formation, la part de la population de 15 ans et plus, diplômée de l'enseignement supérieur, a augmenté entre 1999 et 2009. De même pour celle titulaire d'un BAC ou d'un brevet professionnel.
- 323 enfants ont été suivis dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE) dont 213 ont bénéficié d'un parcours personnalisé en 2013. Les actions portent sur le soutien psychologique, la médiation culturelle et sportive, le soutien à la parentalité, l'accompagnement santé, etc. Ce dispositif concerne principalement les 11-16 ans et une expérimentation a été menée pour les 16-18 ans.

FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus



Si le niveau global de formation de la population augmente, il ne doit pas faire oublier la hausse inquiétante du nombre de personnes sans diplôme et les problèmes scolaires.

L'offre éducative

- Une offre éducative satisfaisante jusqu'à la fin du collège (11 écoles élémentaires ; 3 collèges publics dont une Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté SEGPA ; 2 collèges privés). Une offre éducative plus faible à partir du lycée (un seul lycée professionnel avec 120 Beauvillésois et un Institut des métiers de l'Artisanat avec 36 Beauvillésois scolarisés en 2013) ; les lycéens désirant suivre un cursus général doivent se rendre à Sarcelles, ils étaient 699 à faire ce trajet en 2013. La présence d'une Organisation Reconstruction Travail (ORT) qui comprend en moyenne 600 élèves dont 26 de la Ville en 2013 (établissement privé, du collège à l'enseignement supérieur).
- Un établissement se distingue par ses résultats (M. Luther King). Mais globalement le taux d'échec scolaire est très élevé, avec un taux de retard à l'entrée en 6e supérieur à 34% (12% en France) et seulement 52,5% de réussite aux évaluations en 6e en français (contre 61,8% dans le département).
- Ce problème entraîne une « fuite éducative », de populations quittant la ville, ou scolarisant leurs enfants ailleurs : 11 à 12% des enfants de 6-10 ans ne sont pas scolarisés dans une école publique de la ville. De nombreux enfants quittent également le collège en cours de scolarité.

Un enjeu crucial pour la mixité sociale, et l'attractivité du territoire auprès des catégories sociales intermédiaires et supérieures.

Structures d'accueil, périscolaire

- La commune de Villiers-le-Bel dispose de six accueils de loisirs élémentaires et de six accueils en périscolaire pour les enfants de 6 à 16 ans. La Ville propose une aide à la scolarité et divers ateliers. Les tarifs de toutes ces structures sont calculés en fonction du quotient familial.

Une priorité claire donnée à l'accompagnement des jeunes et au soutien scolaire.

ACTIONS ENGAGEES

Par la Ville :

- Dès 1994, une adhésion à toutes les politiques contractuelles.
- La présence d'un PIJ pour aider les jeunes (informations sur les formations, l'emploi, l'opération jobs d'été, SOS rentrée, etc.) et d'un Point CYB pour les accompagner dans tout ce qui est relatif à l'informatique et à Internet (aide à la création de CV, recherche d'emploi). Ces structures s'occupent aussi de l'accompagnement scolaire.
- Six médiateurs et un coordinateur interviennent sur le terrain pour éviter les conflits et les dégradations. Ils travaillent également en coopération avec les parents dans le cadre d'une convention avec le tribunal.
- Un service Réussite Educative va être créé.
- Des projets ont été menés pour sensibiliser aux problèmes des relations filles/garçons avec des intervenants, des éducateurs, des associations, mais aussi via le dispositif Collectif jeunesse qui se réunissait notamment au sein du quartier des Carreaux. Cette sensibilisation se poursuit, pour les élèves de 4^{ème} notamment.
- La nouvelle école maternelle Louis-Jouvet, pour la rentrée 2014, sera dotée d'équipements modernes, ainsi que le nouveau groupe scolaire Gérard Philippe.
- Un travail en cours sur l'éducation et le handicap et notamment pour l'accueil en périscolaire.
- La Maison Jacques Brel, une structure destinée aux cultures urbaines (danse, concerts, musique...).
- Des activités sportives libres organisées au sein des gymnases en soirée.
- Trois ateliers pour l'apprentissage du Français au sein des Maisons de quartier.
- Un conseil municipal des jeunes.

L'Agglomération :

- Un Lieu Ressources Emploi Formation au sein de la Maison de quartier Boris-Vian qui dépend de la communauté d'agglomération et qui informe et oriente les personnes vers les formations et emplois existants.

En partenariat :

- Un Projet Educatif Local (PEL) élaboré de façon participative (avec des professionnels et des habitants) ainsi qu'un Projet Educatif Territorial (PEDT) qui est intégré au PEL.
- Un Contrat Urbain de Cohésion Sociale axé sur la formation et l'éducation, qui permet de financer certains projets de la Ville, notamment avec un Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) assuré par les Maisons de quartier pour des tarifs très raisonnables et un Programme de réussite éducative (PRE) qui permet de repérer les jeunes en situation difficile et de les accompagner.
- Une Zone d'éducation prioritaire (ZEP), 2 Réseaux d'éducation prioritaire (REP) qui couvrent les écoles maternelles, les écoles primaires, les collèges (Ambition réussite), le lycée professionnel et un REP+ avec Saint-Exupéry et les écoles élémentaires qui y sont rattachées prévu pour 2014.
- Une convention avec l'association d'éducation spécialisée IMAJ, qui gère l'auto-école sociale, un espace dynamique insertion (à coté du collège Martin Luther King), met en place des chantiers d'insertion, et qui intervient sur le terrain dans trois quartiers (Carreaux, PLM et DLM).
- Une éducation à la sexualité dans tous les collèges.
- Une expérimentation avec l'entreprise sociale « Easy Service Jeunesse » afin de former et de préparer au mieux l'insertion de jeunes en situation de décrochage.
- Des associations culturelles actives (DK-BEL, ARTot, le Conservatoire, APOGEE, EPDH, FUSION, ACTA...).
- Une Mission Locale.
- Des cours de français pour les parents organisés par les collèges de la Ville avec, toutefois, une récente baisse de l'affluence, notamment pour les femmes.

SYNTHESE STRATEGIQUE

ATOUPS	POINTS DE VIGILANCE
<ul style="list-style-type: none"> - Une population jeune, un vivier de créativité - Une offre de formation en apprentissage efficace (taux de réussite) - De nombreuses aides et structures d'accompagnement - Une approche transversale et coordonnée (avec l'Etat, le Département, les établissements d'enseignement, etc.). - Une priorité donnée à l'éducation - Un PEDT qui devrait faciliter une cohésion de la politique jeunesse de la Ville 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de cursus supérieurs - Des enjeux sociaux très importants - Une proportion grandissante de personnes sans diplôme - Une évaluation des politiques mises en œuvre à améliorer - Des difficultés pour assurer un suivi des jeunes - Un besoin croissant de places pour accueillir les enfants - Un problème lié à l'apprentissage et à la pratique de la langue française - Des demandes d'inscriptions dans le privé en hausse constante - La nécessité de mieux définir la cohérence et les priorités d'une politique enfance-jeunesse transversale et globale
OPPORTUNITÉS D'ACTION	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none"> - Le futur contrat de Ville unique Global - La réforme des rythmes scolaires (soutien, etc.) - Un CUCS - Une ZEP - La Mission Jeunesse - Les opérations ANRU - Le service Réussite Educative - Un Contrat local d'éducation artistique - Des propositions d'actions culturelles et de diffusion culturelle en direction des scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> - L'offre en enseignement secondaire et supérieur ne dépend pas des compétences de la Ville - Les services d'aides peuvent être coûteux et certains jeunes ne peuvent pas être suivis

PARTAGE

➤ Des manques et des problèmes sérieux en termes de niveau de formation



Les participants sont préoccupés par le faible niveau de formation global et par la part significative des non diplômés.

➤ Malgré tout, une amélioration significative

Les participants accueillent favorablement la hausse globale du niveau de formation mais la situation reste insatisfaisante.

➤ Une offre éducative correcte en quantité mais perfectible en qualité

Les participants soulignent que l'offre éducative pourrait être améliorée qualitativement afin que les jeunes Beauvillésois puissent rattraper leur relatif retard. Ils confirment que de nombreux parents font des demandes d'inscription au sein de l'école privée où la liste d'attente est très longue. Un collège public, le collège Martin Luther King, est toutefois jugé très performant, et la qualité de son équipe éducative est unanimement soulignée.

Les remarques portent principalement sur la surpopulation des classes, sur la violence dans les établissements – qui serait expliquerait notamment pourquoi les parents veulent inscrire leur(s) enfant(s) au sein de l'établissement privé ; et le manque de suivi de la part de certains parents (accompagnement en dehors des cours). D'autres remarques relèvent le manque de valorisation du lycée professionnel et le manque d'aide pour l'orientation des élèves.

➤ Un effort conséquent engagé par la Ville mais un enjeu qui reste fondamental

Villiers-le-Bel fait de l'éducation un enjeu fort, ce qui est salué par les participants, mais la Ville ne peut toutefois pas tout régler à elle seule.

LES ENJEUX SUR LESQUELS TRAVAILLER

- Des manques et des problèmes sérieux en termes de niveau de formation
- Une offre éducative correcte en quantité mais perfectible en qualité
- Une fuite éducative vers les établissements privés ou extérieurs à la Ville
- Un effort conséquent engagé par la Ville (périscolaire, PRE, etc.) mais un enjeu qui reste fondamental
- La nécessité de mieux définir la cohérence, les priorités et le suivi d'une politique enfance-jeunesse transversale et globale
- Un manque de suivi de la part de certains parents ; une implication à renforcer

Citoyenneté, gouvernance

ELEMENTS DE CONTEXTE

Participation aux élections et démocratie participative

- Des taux d'abstention importants et en augmentation, bien supérieurs aux niveaux nationaux avec plus de 20 points d'écart pour les élections de 2014 (voir tableau ci-dessous).

Taux d'abstention aux élections en %	Présidentielles 2012		Législatives 2012		Municipales 2014		Européennes 2014
	1er tour	2nd tour	1er tour	2nd tour	1er tour	2nd tour	1 tour
Villiers-le-Bel	30,77	27,92	60,38	62,36	62,28	61	77,95
France	20,52	19,66	42,78	44,59	36,45	36,3	56,5

- Un Conseil Municipal des Jeunes composé de 34 représentants âgés de 11 à 14 ans qui permet aux jeunes de dialoguer mais aussi de faire des propositions. Un Conseil des Sages, qui prévoit 27 représentants, travaille sur 4 thématiques (déplacements, environnement ; intergénérationnel ; Internet et communication ; santé) et peut également faire des propositions d'actions. Cinq Conseils de Quartier, qui permettent d'informer les habitants sur les projets en cours et de co-élaborer des actions avec les participants. Un Comité Environnement qui réunit élus, techniciens et associatifs.
- Un développement de la participation des habitants dans les projets d'aménagement et sur la perception du cadre de vie.

Des taux d'abstention parmi les plus hauts en France et une abstention en progression malgré l'existence d'instances participatives et de mesures visant à favoriser l'implication des habitants.

Apprentissage de la citoyenneté

- Des populations étrangères nombreuses dont l'intégration est à faciliter (apprentissage de la langue et des codes culturels) : la population étrangère (au sens de l'INSEE : personne résident en France qui n'a pas la nationalité française) représentait près de 18,4% de la population de Villiers-le-Bel en 2010 contre 11 % pour le département et 5,9 % en France métropolitaine.
- Une partie de la population jeune éloignée du système scolaire et de l'emploi dont il est important de faciliter l'apprentissage de la citoyenneté, notamment pour éviter les incivilités et favoriser leur participation à la vie publique.

Des publics spécifiques à intégrer, y compris via un apprentissage de la citoyenneté.

Société civile

- De nombreux événements qui mobilisent chaque année un grand nombre d'habitants (les journées festives de quartier, la semaine du développement durable, les opérations liées aux jardins familiaux, les journées santé, etc.).
- Une vie associative très active avec plus de 200 associations. De nouvelles associations sont régulièrement créées dont certaines, communautaristes, permettent toutefois de créer du lien entre les habitants. Le forum des associations rencontre un succès important (100 associations en moyenne et bonne participation des habitants).

Une dynamique associative très importante, notamment dans le domaine socio- culturel.

ACTIONS ENGAGEES

- Une vingtaine d'associations ont été soutenues en 2013 dans le cadre de la politique de la ville (CUCS) afin de contribuer à la réussite éducative, à l'accompagnement des familles, à la création culturelle, à la solidarité, etc.
- La Ville a mis en place un service de soutien aux associations pour entretenir la bonne dynamique du territoire (mise à disposition de documents, aide pour les démarches, etc.).
- Des Maisons de quartier impliquées sur les questions de la participation citoyenne (accueil d'associations favorisant l'insertion).
- La mise en place des différentes instances participatives (Conseil des Sages ; Conseil Municipal des Jeunes ; Conseils de Quartiers) qui contribuent à la vie de la Ville (concertation, propositions et mise en place d'actions).
- Un Comité Environnement qui permet de traiter des questions relatives au développement durable avec des élus, des techniciens ainsi que des associations.
- Une politique jeunesse axée prioritairement sur l'éducation (cf. fiche « Education jeunesse ») notamment avec des actions d'éducation à la citoyenneté menées dans le cadre scolaire (prévention routière, éducation sexuelle, etc.).
- Six médiateurs et un coordinateur interviennent sur le terrain pour éviter les conflits et les dégradations. Ils travaillent également en coopération avec les parents dans le cadre d'une convention avec le tribunal. Une sensibilisation à l'impact de l'existence d'un casier judiciaire est effectuée via le Point Information Jeunesse (PIJ).
- Une évaluation du projet social de la Maison de quartier Boris Vian 2010-2013 et une élaboration du projet 2013-2016 menées de façon participative (questionnaire, entretiens, repas débats, etc.).
- Un centre de formation et des associations qui organisent des ateliers d'apprentissage du français (ateliers socio-linguistiques, etc.). Dans le cadre d'une convention passée avec la Ville, le centre de formation SJT (Solidarité jalons pour le travail) prend en charge et organise trois ateliers pour l'apprentissage du Français au sein des Maisons de quartier.
- Une information régulière sur l'avancé de la rénovation urbaine (un journal par quartier concerné).
- Les diagnostics en marchant qui permettent aux habitants de se rendre compte des dysfonctionnements de certains espaces publics.
- Une sensibilisation à la gestion urbaine de proximité (GUP) dans les écoles afin de sensibiliser les enfants sur les questions de gestion de l'espace public.
- Des ateliers de concertation avec les habitants pour l'aménagement des grands espaces publics (cf. fiche aménagement). La concertation a été également menée avec les copropriétés.
- Un guide du citoyen réalisé par la Ville.
- Des visites enfants et habitants au sein des nouvelles écoles.
- Un travail sur la mémoire des quartiers avec des vidéos, des chansons, des représentations, etc., pour évoquer le passé et la transformation des quartiers.
- Un fonds pour financer des projets ponctuels menés par des habitants.
- Des actions organisées par la Mission Locale.
- Une bourse BAFA citoyen pour pallier le manque d'encadrement au sein des associations (financement de la formation contre des heures de bénévoles).

SYNTHESE STRATEGIQUE

ATOUPS	POINTS DE VIGILANCE
<ul style="list-style-type: none"> • Les instances de concertation • Une société civile bien développée • La participation des habitants (notamment via des collectifs) • Une mise à disposition des équipements de la Ville pour les associations 	<ul style="list-style-type: none"> • Des incivilités constatées et une délinquance importante • Peu d'actions de solidarité internationale • Pas de jumelage • Certaines associations cessent leurs activités • Un besoin de formation partagée sur la participation des habitants (associations, élus, techniciens)
OPPORTUNITÉS D'ACTION	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none"> • Les prochaines échéances électorales • L'élaboration de l'Agenda 21 • L'évolution des Conseils de Quartier vers des Conseils Citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> • Une tendance nette à l'augmentation du taux d'abstention aux élections • Une part de la population qui se renouvelle rapidement (cf. fiche population)

PARTAGE

➤ Une citoyenneté à renforcer fortement

De nombreuses remarques évoquent notamment les trop nombreuses incivilités (propreté, violences, etc.), d'autres insistent sur le manque d'intérêt des jeunes vis à vis de la vie politique.

Un jeune participant estime cependant que la jeunesse ne serait pas suffisamment informée et sollicitée pour les divers événements organisés par la Ville.

➤ Des structures participatives à améliorer

Plusieurs personnes estiment que le fonctionnement des conseils de quartier pourrait être amélioré : les participants se limitent à un cercle restreint, et la participation est en baisse. L'attente est forte vis à vis du nouveau dispositif qui devrait voir le jour.

Le conseil des sages semble être l'organe de participation le plus actif. Des participants pensent que le conseil municipal des jeunes ne communique pas suffisamment et qu'il pourrait être élargi (notamment aux jeunes de 14 à 19 ans).

➤ Une société civile active dans de nombreux domaines

La société civile est vécue comme dynamique, et semble représenter un atout fort du territoire. Un participant estime toutefois que l'accompagnement des associations est insuffisant.



LES ENJEUX SUR LESQUELS TRAVAILLER

- **Une citoyenneté à renforcer fortement, notamment auprès des jeunes et des populations étrangères**
- **Un intérêt très faible pour les élections – une implication en faveur de l'intérêt général à soutenir**
- **Des structures participatives nombreuses mais dont le fonctionnement peut être amélioré**
- **Une société civile active mais qui mériterait peut-être un accompagnement plus soutenu**
- **Des associations qui ne sont pas sensibilisées au développement durable**

Culture, sports et loisirs



ELEMENTS DE CONTEXTE

Culture

- Des équipements culturels globalement bien répartis : l'Espace Marcel Pagnol, la maison Jacques Brel, les Maisons de quartier, un Conservatoire de musique associatif, 2 bibliothèques à Villiers-le-Bel (Aimé Césaire et Jean Jaurès) et 3 de plus sur le territoire de l'Agglomération. Val-de-France gère les bibliothèques qui sont accessibles gratuitement pour tous les Beauvillésois. Un cinéma est présent à Gonesse.
- Une programmation culturelle relativement riche et variée avec 1 à 4 événements par mois qui ont principalement lieu à l'Espace Marcel Pagnol (une programmation « jeune public » se développe dans ce même espace ainsi que dans les Maisons de quartier). Une programmation cultures urbaines tend également à s'étoffer (Maison Jacques Brel).
- Des événements culturels importants tels que les Bel'Hop Sessions, chantécole, le forum de la danse, et une compagnie professionnelle (ACTA) qui participe activement à la vie culturelle (une création par an, ateliers avec les collègues, les familles, etc.).
- Un patrimoine historique révélé par des fouilles avec des vestiges gallo-romains (un puits classé), un habitat mérovingien et carolingien comportant une nécropole datant du VIIème-VIIIème siècles et des bâtiments religieux datant du XIIème, et XIVème-XVème siècles (l'église Saint-Didier est également classée).
- De nombreuses structures et associations permettent d'enrichir la vie culturelle de la Ville (restitution des ateliers organisés par les associations, danse, etc.).

Une dynamique culturelle qui semble bien ancrée et un patrimoine historique intéressant.

Sports et loisirs

- De nombreux équipements sportifs, avec 5 gymnases, 5 city stades, un mini terrain de foot synthétique, une piscine intercommunale présente à Villiers-le-Bel et deux autres sur le territoire de l'Agglomération, ainsi qu'une patinoire intercommunale à Garges-lès-Gonesses. Les équipements gérés par l'Agglomération ont fait l'objet de travaux de rénovation et de remise aux normes. Un Parc des sports et des loisirs de 15 hectares où de très nombreuses disciplines peuvent être pratiquées (tennis, tir à l'arc, athlétisme, football, basket, hand-ball, fitness en plein air, etc.).
- Une forte dynamique associative (28 associations et 110 bénévoles ; une association subventionnée par discipline). De nombreuses activités sont proposées mais le nombre de licenciés est inférieur à la moyenne nationale (près de 2600, soit 9%, contre plus de 12,3%).



Des équipements sportifs nombreux permettant une dynamique sportive réelle.

Accès de tous à la culture, aux sports et aux loisirs

- La politique tarifaire des différents équipements sportifs intercommunaux est harmonisée et simplifiée pour favoriser l'accès du plus grand nombre. Depuis 2011, des places gratuites peuvent être proposées après étude des dossiers pour les personnes confrontées à la grande précarité sociale. Les tarifs classiques sont bas.
- Une partie de la programmation culturelle est destinée aux familles et propose des tarifs très raisonnables. Des ateliers d'éveil musical permettent également aux enfants de 3 à 6 ans de s'intéresser à la musique pour seulement 35 euros par an.

Les tarifs proposés semblent adaptés aux caractéristiques de la population de Villiers-le-Bel qui ne dispose pas de revenus importants.

ACTIONS ENGAGEES

- Une nouvelle médiathèque en construction au sein du quartier des Carreaux avec un espace de lecture et un espace multimédia ouvert à tous. Ce bâtiment sera géré par l'intercommunalité.
- Un salon du livre à Arnouville également organisé par l'Agglomération.
- Une nouvelle piscine comprenant une plage minérale et un solarium est en construction. Ce nouvel équipement sera installé à côté de la piscine de Villiers-le-Bel qui sera désaffectée.
- Un nouvel espace Nelson Mandela (ex-stade Emile Zola) conçu en partie avec les habitants dans le cadre de la rénovation urbaine (fitness, terrains synthétiques en accès libre).
- Un projet de parcours sportif qui combinerait circulations douces et aires de fitness en plein air.
- Un service dédié à la vie associative ainsi qu'un service en ligne pour les associations qui est hébergé par le site Internet de la Ville.
- Des plages horaires très étendues pour les pratiques sportives et notamment pour les gymnases qui sont fréquemment ouverts en soirée et accessible gratuitement. Des animateurs du service des sports sont toujours présents afin d'occuper les jeunes.
- Des animations durant les vacances scolaires gérées par l'école municipale des sports.
- Une volonté de faire en sorte que tous les jeunes Beauvillésois sachent nager à leur entrée en 6^{ème}.
- Des actions culturelles et sportives pour les jeunes en difficultés qui sont menées dans le cadre du PRE (théâtre notamment) avec un accès gratuit aux associations pour des jeunes en grande difficulté.
- Une thématique Culture réintroduite dans les projets CUCS depuis 2013 (des financements ont été attribués pour la culture et l'expression artistique, pour la Ville mais aussi pour des associations).
- Un contrat local d'éducation artistique (CLEA) entre plusieurs villes afin de développer la culture en mutualisant les moyens (système d'appel à projet).
- La Ville soutient par convention et par la mise à disposition de moyens, plusieurs associations culturelles : le conservatoire, la compagnie ACTA, le collectif Fusion.
- Un PLU qui protège les sites inscrits et classés et qui impose notamment de respecter certaines conditions si des travaux ou constructions sont effectués.
- Des œuvres aux Carreaux créées par des artistes et des habitants ainsi que le projet Allende (portraits, projet sonore, etc.).
- Un artiste qui réalise des portraits d'habitants de la Cerisaie sur différents supports (murs, portes, tableaux d'école, etc.).
- Des artistes qui déambulent en ville (marché et école) afin d'amener la culture au plus près des habitants et de les inciter à participer aux événements organisés.
- L'opération Noël Solidaire, un bal dont l'entrée est gratuite si les personnes apportent un cadeau. Les cadeaux sont redistribués à une association caritative locale.

SYNTHESE STRATEGIQUE

ATOUPS	POINTS DE VIGILANCE
<ul style="list-style-type: none"> • Les équipements qui sont mis à disposition gratuitement pour les associations • La politique tarifaire • Des maisons de quartier impliquées • Les associations • Une dynamique culturelle et sportive importante et en développement • L'appartenance à des réseaux culturels • Des bibliothèques actives • Des pratiques sportives en lien avec la diversité culturelle de la Ville (volley pakistanais, cricket, etc.). • Une école municipale des sports 	<ul style="list-style-type: none"> • Les niveaux de vie et de formation peu élevés d'une partie de la population • Des équipements sportifs qui génèrent de fortes consommations énergétiques • Pas de grande salle pour accueillir des événements privés (salle des fêtes) • Des sportifs Beauvillésois de haut niveau peu valorisés • Un nombre de licenciés peu important avec une forte représentation masculine (2/3) • Peu de sensibilisation au DD pour les associations et manque de formation • Une transversalité et une cohérence à renforcer • Une logique de fonctionnement sectorisée par quartier qui peut nuire à l'unité de la Ville • La Maison Jacques Brel qui semble sous exploitée
OPPORTUNITÉS D'ACTION	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none"> • Un contrat de Ville unique Global pour 2014-2020 qui intégrera la dimension culturelle • Les projets de développement des équipements et des possibilités d'améliorer la performance énergétique de l'existant et de développer les énergies renouvelables • Développer le sponsoring et le mécénat • Assurer un encadrement dès le plus jeune âge • L'Agenda 21 • Europa City, en particulier pour la culture • Organiser des spectacles « estampillés » DD • Organiser des journées découvertes auprès des associations • Une fête de la Ville fédératrice qui pourrait être remise en oeuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Des infrastructures coûteuses • Un manque de moyens humains et financiers

PARTAGE

➤ Culture : des équipements satisfaisants mais un conservatoire perfectible

Certains participants estiment que le conservatoire n'est pas adapté et qu'il ne fonctionne pas correctement.



➤ Une politique culturelle bien développée mais des événements qui manquent de publicité

Un participant précise que peu de Beauvillésois participent aux événements organisés par la Ville.

Un participant estime que l'offre culturelle est trop axée sur la jeunesse (même si les jeunes estiment parfois que les événements organisés sont insuffisants), et souhaite davantage d'événements culturels « classiques ».

L'offre est relativement large mais elle semble trop mal connue des habitants, ce qui révèle un manque de communication et de lisibilité.

➤ Sports : des équipements globalement satisfaisants

Certains participants pensent qu'il faudrait plus d'équipements sportifs et notamment dans le quartier du Puits-la-Marlière. Enfin, un participant précise que les places manquent pour la piscine.

➤ Une vie associative riche

Les participants sont satisfaits par le dynamisme de la vie associative.

➤ Un accès au sport et à la culture difficile mais fortement favorisé par la politique tarifaire

Un participant estime que l'offre sportive pour les seniors est insuffisante. Une autre personne estime que la politique tarifaire pourrait être plus avantageuse. Mais la majorité des participants affirme que les tarifs sont très corrects. De plus, les événements organisés par l'Agglomération sont gratuits.

Certains trouvent que le manque d'intérêt pour la culture est chronique (de même pour certains sports).

LES ENJEUX SUR LESQUELS TRAVAILLER

- **Culture : des équipements satisfaisants mais perfectibles**
- **Une politique culturelle bien développée mais une programmation trop méconnue**
- **Sports : des équipements satisfaisants mais dont certains sont saturés**
- **Un accès au sport et à la culture difficile (manque d'intérêt de certains habitants) bien que la politique tarifaire soit incitative**
- **Une logique de fonctionnement sectorisée par quartier**
- **Des équipements qui génèrent des fortes consommations énergétiques**
- **Une faible valorisation des sportifs de haut niveau**
- **Un patrimoine historique qui pourrait être davantage valorisé**

Risques et nuisances

ELEMENTS DE CONTEXTE

Gaz à Effet de Serre (GES), pollution et bruit : les conséquences de la métropole

- Les infrastructures de transports (voir fiches Déplacements et Urbanisme et GES) impactent fortement le territoire de par leur taille et le trafic accueilli. 5 Axes traversant (RD316, 10, 44, 209 et 370) classés en voies bruyantes, un impact sonore du RERD (principalement dans le quartier des Charmettes), une circulation automobile congestionnée source d'émissions dépassant fréquemment



Classement sonore des infrastructures de transport (Source : DDE95, 2009)



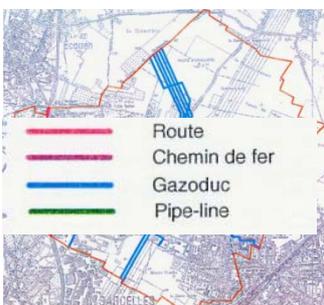
Exemple de trajectoires de vol vers Roissy (Source : DGAC, 2013)

les valeurs limites (Source : Airparif, « Qualité de l'air dans le département du Val d'Oise », 2012).

- Un trafic aérien en constante évolution : forte croissance entre 2010 et 2011 (+ 3 millions de passagers) prolongée l'année suivante sur l'un des 10 plus importants aéroports mondiaux (Source : DGAC, 2013). En conséquence, des nuisances sonores et des émissions (Gaz à Effet de Serre et polluants). Des émissions atmosphériques directes des avions peu mesurables mais un impact clair de Roissy dans son ensemble : trafic routier lié (passagers, marchandises sur l'A1 notamment) et activités de fret aéroportuaire, (Source : Airparif, 2009).

Des actions de rénovations du bâti : une piste pour baisser l'exposition au bruit des populations par une meilleure isolation sonore.

- Des risques industriels présents avec quelques installations classées sur ou à proximité de la commune (CASSE RN16, FLO-PAK INTERNATIONAL SAS, GRENELLE SERVICE / MEA, MOULINS D'ARNOUVILLE, usine d'incinération, centrale nucléaire de Nogent sur Seine, source : MEDDTL, 2014). Des mesures spécifiques sont prévues en cas d'incident.



- La présence de lignes à haute tension et d'une importante conduite de gaz.
- Des transports de marchandises dangereuses sur le territoire dues aux activités de l'agglomération parisienne et traversant la commune via les infrastructures telles la RD316 et les voies ferrées. Le transport d'est en ouest et du nord au sud du gaz particulièrement dense sur la commune (voir carte ci-contre, source : PLU).

La maîtrise des flux de transit notamment au travers des règles de circulations communales (arrêtés communaux par ex) permettrait de limiter les risques liés aux transports à risques.

- Des risques d'inondations présents pouvant s'accompagner de coulées de boues (5 épisodes entre 1983 et 1999) et pouvant donner lieu à des arrêtés de catastrophes naturelles (Source : PLU).
- Des risques pour le bâti liés au retrait gonflement des argiles qui ont déjà touché le territoire en 1989 et 1991 et donné lieu à des arrêtés de catastrophes naturelles. Les maisons individuelles sont particulièrement concernées (Source : PLU).
- De possibles effondrements sur les sites d'anciennes carrières du Mont Griffard mais des risques contenus par la fermeture de ces zones.



La maîtrise de l'urbanisation et des règles de construction : un enjeu pour la protection de habitants.

ACTIONS ENGAGEES :

- Des acteurs « institutionnels » avec des programmes spécifiques de surveillance des émissions de Roissy CdG : mesure des impacts mise en place depuis 2001 par Airparif.
- Une prise en compte des risques naturels dans la programmation urbaine et les règles d'urbanisme (inconstructibilité de certaines zones par ex, mise en place d'un Schéma Directeur d'Assainissement pour l'évacuation des eaux de pluie, Plan de Prévention des Risques des carrières du Mont Griffard).
- Un Contrat de Développement Territorial avec un objectif de mise en place d'une politique de déplacement durable de l'aéroport CdG.
- Le Grand Paris : une opportunité pour la maîtrise des flux par le développement des Transports en communs ferrés.
- Un plan communal de sauvegarde qui permet d'identifier les risques présents à Villiers-le-Bel. Il inclut la diffusion d'un document (DICRIM) qui sera distribué à tous les habitants afin de les informer des risques et des mesures à adopter en cas de problème majeur.
- Un projet de mise en place d'une cellule de crise.
- Des actions visant à traiter les eaux de ruissellement en amont (noues, etc.) afin de lutter contre les risques d'inondation.

SYNTHESE STRATEGIQUE

ATOUTS	POINTS DE VIGILANCE
<ul style="list-style-type: none"> • Des espaces agricoles et naturels sur le territoire, zone de « respiration » (Mont Griffard notamment). • Un plan communal de sauvegarde 	<ul style="list-style-type: none"> • L'évolution des activités aéroportuaires de Roissy • Le Plan d'Exposition au Bruit du Bourget en cours d'élaboration
OPPORTUNITÉS	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none"> • Les politiques publiques de transport durable gérées à des échelons communaux supérieurs (Val de France, SIEVO, Plaine de France), • Les actions de rénovation urbaine et les objectifs de constructions de logements (isolation phonique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Le transport de gaz • L'insertion dans la métropole source de nuisances sonores et de pollution atmosphérique

PARTAGE

➤ **Des nuisances sérieuses, notamment du point de vue sonore**

Les participants insistent sur les nuisances sonores liées aux survols aériens, à la circulation et notamment aux motos qui ne sont pas toujours aux normes.

➤ **Des risques naturels et technologiques présents mais sans être trop préoccupants**

Les participants ne sont pas forcément au courant des risques naturels et technologiques du territoire qui sont toutefois bien pris en compte par les administrations. La perception du risque n'est que peu développée à Villiers-le-Bel.



LES ENJEUX SUR LESQUELS TRAVAILLER

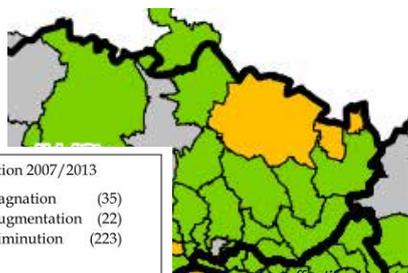
- **Des nuisances sérieuses, notamment du point de vue sonore ; et des mesures de prévention du bruit et d'isolation phonique à renforcer**
- **Une pollution importante due aux émissions de gaz à effet de serre - un enjeu important, à envisager dans le cadre des futurs aménagements du Grand Paris**
- **Des risques naturels et technologiques contenus**

ELEMENTS DE CONTEXTE

Une population exposée aux risques et impactée

- Un cadre de vie soumis à la pollution atmosphérique, la dégradation, la suroccupation et l'insalubrité des logements, des nuisances sonores, entraînant l'apparition de pathologies (tension, stress, surpoids, bronchites, asthme...), parfois graves comme la tuberculose dans certains quartiers (Derrière les Murs, Cerisaie). Une forte mortalité due au SIDA, aux pratiques adictives (tabac, alcool ; voir plus bas, source : Diagnostic local de Santé, 2006).
- Des enfants souffrant de problèmes de sommeil et de mauvaise alimentation, phénomène accentué par l'importance du nombre de familles monoparentales (des enfants plus ou moins livrés à eux même).

Une faible offre de professionnels en décalage avec les besoins



Variation des effectifs de médecins généralistes libéraux et mixtes, (Source : Conseil National de l'Ordre des médecins, 2013).

- Un territoire en sous effectif médical avec 71 médecins généralistes pour 100 000 habitants en 2006 (85 pour le Val d'Oise et 89 au niveau national), une situation se détériorant car combinant une baisse du nombre des professionnels entre 2007 et 2013 (voir carte ci contre) avec une légère augmentation de la population (voir fiche). En cause, un âge moyen des médecins élevé et un faible taux de remplacement des départs en retraite (15 pour 1 entre 2000 et 2006 par ex, source : Diagnostic local de Santé, 2006, ARS, 2013).

- Un manque de médecins spécialistes et des pratiques d'honoraires libres (9 spécialistes sur 17 en 2006) pénalisant la population aux revenus moyens peu élevés. Une faible représentation également des professions paramédicales (Source : Diagnostic local de Santé, 2006).

Des difficultés d'accès physique aux lieux de soins en raison de l'enclavement de certains quartiers.

- Des besoins pourtant prégnants et amenés probablement à augmenter du fait du vieillissement général de la population, de nuisances en augmentation (bruit, pollution atmosphérique) (voir fiches population, risques), de la faiblesse des revenus qui freine l'accès aux soins mais également ne permet pas de bonnes conditions de vie (alimentation, souffrances psychologiques, conduites à risques et addictions qui sont sources de surmortalités).

Une politique de soutien à l'implantation des médecins –spécialistes notamment – serait de nature à améliorer le suivi médico-social des habitants. La création du Cabinet Médical Val de France constitue une première réponse.

Un problème d'accès aux droits

- Des bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle (CMU) sous représentés en dépit de conditions socio économiques défavorables - ce qui dénote un moindre accès des habitants, des jeunes en particuliers, aux droits. En cause une faible connaissance des conditions d'obtention, la complexité des démarches et des possibilités d'être accompagné malgré la présence de ressources nombreuses (CCAS, Centre de dépistage, réseau RASSED d'aide de l'Education Nationale, ateliers santé des Maisons de Quartier, ...).
- De réelles barrières au-delà du manque d'information : la barrière de la langue, le refus par certains praticiens des bénéficiaires de la CMU Complémentaire qui induit une surfréquentation des médecins qui l'acceptent, une certaine incompréhension du discours médical.
-

Une nécessaire information des habitants en matière de droit et de possibilités de prise en charge afin d'ouvrir davantage l'accès aux soins.

ACTIONS ENGAGEES:

- Des politiques locales qui se saisissent de l'enjeu : création du Cabinet Médical Val de France, ateliers santé ville permettant d'associer plusieurs acteurs (hôpital de Gonesse, Mission Locale, infirmières scolaires, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la maison des adolescents, les services de la Ville...), mise en place d'un point santé à la Mission Locale. Les ateliers santé permettent également de sensibiliser les jeunes, via des interventions au sein des collèges, lycées mais également via le Point Information Jeunesse (PIJ), sur des thématiques diverses (alimentation, hygiène, conduites à risque, sexualité, etc.).
- Des politiques de rénovation urbaine et d'amélioration des logements susceptibles d'influer sur les conditions sanitaires, de développement des transports en commun pour l'accès aux structures de soins.
- Un Projet Educatif Local comportant des volets prévention des comportements à risques et un Contrat Urbain de Cohésion Sociale mettant l'accent sur l'accès aux droits.
- Un contrat local de santé qui a permis d'identifier les problèmes les plus fréquents.
- Un CCAS qui a signé une convention avec la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) afin d'aider les personnes concernées par la CMUC ou l'AVS à remplir leur dossier.
- Une antenne médico-scolaire a été créée en 2013, elle permet aux parents de prendre directement rendez-vous avec les médecins scolaires.
- Un contrat local de santé mental qui permettra de réaliser un diagnostic sur le territoire de Val-de-France.
- Une rencontre organisée un mardi par mois pour les aidants (personnes accompagnant un membre de son entourage en situation de handicap ou en perte d'autonomie) afin qu'ils puissent échanger.
- Des actions menées par le secteur retraités du CCAS dans le cadre de la semaine Bleue.

SYNTHESE STRATEGIQUE

ATOUPS	POINTS DE VIGILANCE
<ul style="list-style-type: none"> • Une implication de la ville avec la mise en place du Cabinet Médical Val de France • De nombreuses possibilités d'accompagnement pour les habitants • Un contrat local de santé • Une ville relativement verte 	<ul style="list-style-type: none"> • Des besoins qui vont augmenter (dégradation des conditions de vie par les nuisances, vieillissement de la population) • Le développement des pratiques à risques, notamment vis-à-vis du SIDA • La persistance de la tuberculose • Un cabinet médical qui a failli fermer • Un contrat local de santé qui pourrait mieux fonctionner • La liste d'attente du centre médico-psycho-pédagogique
OPPORTUNITÉS	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une convention avec l'Agence Régionale de Santé pour le signalement des cas de logements insalubres couplées avec les opérations de renouvellement urbain. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les honoraires libres des médecins spécialistes • Les limites budgétaires pour la prévention • Le faible attrait du territoire pour les praticiens et le faible nombre d'implantation.

PARTAGE

➤ Une problématique importante pour la Ville et notamment pour les familles en situation de précarité

Une personne insiste sur les problèmes de santé liés à la pollution qui semblent vraiment inquiéter les habitants.

Un participant souligne que le diabète de type 2 (lié au taux de glucose) a augmenté de façon inquiétante pour la jeunesse (+18%/an), à tel point qu'un service spécifique a ouvert à l'hôpital de Gonesse.

Une personne précise que la cantine gratuite pour les enfants issus des familles les plus défavorisées permet de pallier en partie au problème de la mauvaise alimentation.

➤ Une offre médicale qui ne répond pas entièrement aux besoins

La grande majorité des commentaires insistent sur le manque de médecins et notamment de spécialistes. Les participants précisent que ce problème est national mais qu'il est encore plus fort à Villiers-le-Bel.

➤ Des besoins qui risquent de s'accroître

Un participant précise que les nombreux mouvements de populations à Villiers-le-Bel, et notamment de personnes d'origines étrangères, compliquent le suivi des habitants, en particulier pour les vaccinations (recrudescence de la tuberculose par exemple).

➤ Un accès aux droits à renforcer (information, sensibilisation)

Des participants précisent que certains jeunes, démotivés par le système administratif, ne font pas les démarches adéquates pour leur assurer un suivi correct et bénéficier des divers dispositifs d'aides sociales.



LES ENJEUX SUR LESQUELS TRAVAILLER

- **Santé : une problématique importante pour la Ville et notamment pour les familles en situation de précarité**
- **Le développement des pratiques à risques, notamment vis-à-vis du SIDA conjugué à une limite budgétaire pour la prévention**
- **Une offre médicale qui ne répond pas entièrement aux besoins (manque de généralistes et de spécialistes, saturation des établissements)**
- **Des besoins qui risquent de s'accroître (vieillesse, hausse de la population, vieillissement, nuisances)**
- **Un accès aux droits à renforcer (information, sensibilisation)**

Economie

ELEMENTS DE CONTEXTE



Caractéristique du territoire

- Un tissu économique peu développé. Villiers ne concentre que 14% des entreprises de l'Agglomération représentant 4370 emplois salariés en 2009.
- Le secteur de l'administration publique est de loin celui qui comprend le plus grand nombre de salariés de la commune (2 984 en 2009). Il représente 68% de l'ensemble des salariés de Villiers-le-Bel (contre 32% de moyenne en France métropolitaine). Les commerces, transports et service divers emploient seulement 942 salariés (21%) pour 629 établissements. Le troisième secteur est celui de la construction avec 232 salariés (5%) pour 140 établissements. L'activité industrielle est relativement faible.
- Il existe 33 commerces alimentaires sur Villiers-le-Bel dont 27 petits commerces (supérette, épicerie, boulangerie, charcuterie, etc.) et 6 grandes surfaces.
- La zone d'activités des Tissonvilliers, devenue parc d'activités Val de France située en zone ZFU, ZRU et ZUS, comprend environ 75 entreprises mais peut encore accueillir de nouveaux établissements.

Le poids de l'administration est important, mais l'activité économique ne suit pas l'évolution démographique, largement dictée par les nouvelles constructions.

Problématiques et enjeux

- Un taux de création d'entreprises à 23,8 en 2011 ce qui est supérieur à la moyenne française (15,7).
- La plupart des créations d'établissements se concentrent au sein des secteurs du commerce (64% des créations) et de la construction (26,4% des créations). Tous secteurs confondus, entre 2009 et 2010, 185 créations d'établissements ont été recensés pour 116 fermetures.
- Il existe un déséquilibre entre l'habitat et l'emploi, dû à une augmentation relativement rapide du nombre de logements qui n'a pas été accompagné par des créations d'emplois suffisantes (cf. fiche emploi).
- La crise économique a impacté Villiers-le-Bel : les effectifs salariés ont diminué entre 2007 et 2010 (perte de 280 emplois au cours de cette période).
- Toutefois, la proximité des aéroports et les projets liés au Grand Roissy (EuropaCity, Arena, etc.) devraient permettre de diversifier les activités économiques et de dynamiser la zone. De nombreuses créations d'emplois sont prévues (à condition que des efforts importants soient faits sur la formation) et de nouvelles infrastructures de transports vont voir le jour.



Si l'offre d'emplois est peu importante à Villiers-le-Bel, la bonne dynamique liée à la création d'entreprises doit être soutenue et encouragée. Les projets limitrophes devraient profiter aux Beauvillésois, s'ils sont accompagnés de la mise en place de filières de formation.

ACTIONS ENGAGEES

- Une Zone Franche Urbaine pour favoriser le développement économique de la Ville. Devenu parc d'activités Val-de-France, il s'étend sur les villes de Sarcelles et de Villiers-le-Bel et concentre 3500 emplois. Il a été restructuré et une démarche d'écologie territoriale a été engagée.
- Le mois de l'initiative organisé par Val-de-France vise à apporter des informations sur les structures d'aide à la création d'entreprise, à la recherche d'emploi et de formation. En octobre 2013, un bus a permis d'amener directement ces informations auprès des habitants.
- Une aide à la création d'entreprise est mise en place avec le dispositif « Initiatives 95 » avec la création d'un Point d'Accueil à la Création d'Entreprise (PACE) depuis fin 2013 et l'existence d'un service d'amorçage de projet depuis 2006 qui permet d'accompagner les demandeurs depuis leur idée jusqu'à la recherche de fonds.
- Le projet du Grand Roissy, du Triangle de Gonesse, d'EuropaCity, de l'Aréna, qui prévoient de faire bénéficier prioritairement la population locale des retombés économiques des activités futures. Ces projets portent sur les transports, la formation, l'emploi, le renouvellement urbain, etc. Un quartier de 280 hectares va notamment être aménagé aux abords de la future gare.
- Un pacte pour le développement du territoire cosigné avec l'Agglomération, le Département et la Région qui est axé sur l'emploi et la formation, l'ESS, etc. Ce pacte comprend un projet de soutien et de développement de l'insertion par l'activité économique. Le but est de développer l'existant, car deux associations et deux entreprises d'insertion exercent leurs activités sur le territoire de Val-de-France, mais également de développer de nouveaux projets avec des chantiers d'insertion et l'agence Idées Intérim.
- Des chantiers d'insertion par le maraîchage (« Plaine de vie »), voient notamment la participation d'habitants de Villiers-le-Bel. Dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), des chantiers d'insertion sont également organisés (création de sentier au Mont Griffard, nettoyage) en coopération avec l'association ESPERER 95.
- Des stages de 15 jours, trois fois par an, sont organisés dans le cadre des Espaces Emploi. Appelés « Un emploi pour moi ? Je m'y prépare ! », ils réunissent une douzaine de personnes en moyenne et proposent différents ateliers.
- Une auto-école sociale, gérée par l'association IMAJ, permet aux habitants en difficulté d'obtenir le permis afin de les aider à trouver un emploi et à s'insérer. Elle est actuellement victime de son succès. Un travail est également mené avec l'association voiture & co.
- Un projet de création d'une recyclerie ressourcerie est en cours, en coopération avec Val de France et le syndicat de gestion des déchets (SIGIDURS).
- Un projet de création d'une plateforme numérique pour partager les offres d'emplois est en réflexion.
- Des réunions entre les référents emplois sont organisées (animateurs des Maisons de quartier, associations, éducateurs, etc.) afin de partager les informations et les expériences, de débattre et de recevoir un invité pour qu'il témoigne.
- Un projet d'Accorderie est en cours (ce système vise à permettre l'échange de services et la coopération entre les membres de la structure).
- Un projet de création d'un club d'entreprises est en discussion.

SYNTHESE STRATEGIQUE

ATOUTS	POINTS DE VIGILANCE
<ul style="list-style-type: none">- Un taux de création d'entreprise élevé- Une ZFU qui comprends 238 entreprises	<ul style="list-style-type: none">- Un niveau de formation bas- Une économie sociale et solidaire non structurée en tant que telle sur le territoire
OPPORTUNITÉS D'ACTION	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none">- Le projet Triangle de Gonesse- Le projet du Grand Roissy- Le projet EuropaCity- Le Pacte Val de France- La zone d'activités des Tissonvilliers	<ul style="list-style-type: none">- La crise économique- Une compétence qui ne relève pas directement de la Ville

PARTAGE

➤ **Chômage : un enjeu crucial**

Le chômage, particulièrement élevé, fait du développement économique un enjeu crucial pour les habitants. Le manque de travail pousse de nombreux habitants à créer une entreprise, ce qui est positif mais implique un accompagnement spécifique.

➤ **A terme, des opportunités si les efforts nécessaires sont effectués**

Les participants s'affirment sceptiques, quant aux opportunités offertes par les grands projets qui s'annoncent (Europa City, Aréna, etc). Ils soulignent unanimement le besoin de créer, au plus vite, de véritables filières de formation adéquates, si l'on veut que ces projets puissent bénéficier aux habitants, en termes d'emplois. Cet élément constitue, de toute évidence, l'un des enjeux majeurs pour demain.

➤ **Un problème d'image toujours prégnant malgré les dispositifs d'aide**

Les participants remarquent que les zones franches n'attirent pas les entreprises et insistent donc sur l'enjeu de l'attractivité de Villiers-le-Bel. Le manque d'activités implantées dans la ZAC partagée avec Sarcelles ainsi que dans celle des Tissonvilliers inquiète. L'image de la Ville sur Internet est notamment très mauvaise. D'autres estiment qu'après les émeutes, beaucoup a été fait sur le cadre de vie, peut être au détriment du développement économique.

Un participant insiste sur le problème de la délocalisation et de la concurrence entre les territoires et pense que l'Agglomération pourrait agir davantage pour attirer des entreprises (notamment au sein des ZAC).

➤ **Des commerces locaux qui peinent à attirer et dont les activités ne seraient pas suffisamment diversifiées**

Le manque de diversité des commerces est également vécu comme un enjeu fort. Sur ce point également, les problèmes d'image et d'attractivité de la Ville semblent jouer un rôle important (les quartiers de PLM et du vieux village semblent les plus impactés). Les problèmes d'accessibilité (embouteillages) seraient également en cause. Les participants ont le sentiment que le développement économique bénéficie aux villes environnantes alors que la situation stagne, voir se dégrade à Villiers-le-Bel. Enfin, de nombreux habitants privilégient les grandes surfaces aux petits commerces locaux.

➤ **Petits commerces : une politique incitative qui ne serait pas assez développée**

Les Villes de Sarcelles et de Gonesse semblent être des destinations de consommation privilégiées, ceci au détriment des établissements de Villiers-le-Bel. Il semblerait qu'une politique de loyers modérés mis en place par ces villes pour certains types de magasins de proximité puisse faciliter le maintien d'une activité commerciale satisfaisante ; et devrait servir d'exemple à Villiers.

Une réhabilitation aux Carreaux aurait conduit à supprimer des commerces.

Certains précisent toutefois que la demande locale n'est sans doute pas suffisamment forte pour que de nouveaux commerces s'implantent.



LES ENJEUX SUR LESQUELS TRAVAILLER

- **Au regard du taux de chômage, l'implantation de nouvelles activités en phase avec les qualifications locales constitue, pour le territoire, un des enjeux fondamentaux (cf. fiche emploi qualifications)**
- **Les grands projets qui s'annoncent sur le territoire nécessitent la mise en place de filières de formation adéquates, à très court terme**
- **Un problème d'image, donc d'attractivité, qu'il convient impérativement de faire évoluer – notamment par une communication externe originale, valorisant un territoire dynamique et inventif, qui multiplie les initiatives sociales, culturelles et environnementales**
- **Un tissu économique faible qui conduit à une situation de déséquilibre entre l'habitat et l'emploi**
- **Des commerces locaux qui peinent à attirer et dont les activités ne seraient pas suffisamment diversifiées, qui appellent sans doute une politique de soutien de ces activités**
- **Un potentiel en matière de création d'entreprise qui nécessite un accompagnement spécifique**
- **Une économie sociale et solidaire non structurée en tant que telle sur le territoire**

Emploi, qualifications



ELEMENTS DE CONTEXTE

Caractéristiques de l'emploi

- 17 851 personnes en âge de travailler, contre seulement 4370 emplois salariés sur le territoire en 2009.
- Les actifs occupés qui résident à Villiers-le-Bel travaillent essentiellement à Paris (22,9%), au sein de la Ville (20,2%), à Roissy-en-France (8,5%) puis dans les villes voisines, ce qui implique de nombreux déplacements liés à l'activité professionnelle.
- La majorité de la population de plus de 15 ans appartient, par ordre d'importance, aux catégories socioprofessionnelles des employés (22,8%), puis des ouvriers (18,1%), et enfin des professions intermédiaires (12,7% contre 17,7% dans le Val d'Oise). Les cadres et professions intellectuelles supérieures ne représentent que 3,7% contre 10,8% dans le Val d'Oise et leur poids a tendance à diminuer depuis 1990.

Une ville peu attractive en termes d'emplois ; des catégories socioprofessionnelles intermédiaires et supérieures sous représentées et enclines au départ.

Caractéristiques de la formation

- Parmi les jeunes de 15 à 19 ans non scolarisés, les bas niveaux de formation (inférieurs au second cycle du secondaire) représentent près de 61% de cette population contre moins de 48% au niveau national.
- 25% des 20-24 ans sont sans qualification, contre 17% sur le département. Pour cette même tranche d'âge, la part des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long est de 16% contre 23,5% pour le Val d'Oise.
- Une hausse inquiétante de « l'indice de mixité des formations » qui est passé de 7 à 15 (0 étant une situation où la mixité est la plus forte). Cette tendance est extrêmement forte pour les quartiers Mont-Giffard-Malassis, Village-Val Roger et Carreaux Nord et Sud.
- Un seul lycée professionnel à Villiers-le-Bel. Il dispense principalement des formations dans les métiers du bâtiment (spécialités dans les filières de l'énergie), du niveau C.A.P. au Bac Professionnel. 500 jeunes y sont scolarisés. 20 % d'entre eux habitent à Villiers-le-Bel, les autres sont originaires de cinq communes avoisinantes.
- Un IMA (institut des métiers de l'artisanat) qui propose des formations professionnalisantes en alternance jusqu'au B.T.S. 36 jeunes Beauvillésois y étaient scolarisés en 2013.
- Les jeunes souhaitant effectuer des études supérieures se rendent majoritairement à l'Université de Cergy-Pontoise qui comprend l'IUT de Sarcelles.

Un niveau de formation peu élevé et une offre en formations supérieures peu développée - qui peut toutefois se targuer d'obtenir de bons résultats en terme de réussite aux examens.

Chômage

- Un indice de chômage estimé élevé : 16,1% au 4ème trimestre de 2011 (contre 9% en France). Les jeunes de moins de 25 ans et les 50 ans et plus sont les plus touchés avec un indice de chômage qui est respectivement à 17,7% et 25%. Ce taux varie du simple au double en fonction des quartiers (de 11% pour les Charmettes à 20,2% pour DLM Nord).

Un taux de chômage très fort, qui renforce la fragilité sociale d'une grande partie de la population ; et qui renvoie au faible niveau de formation.

ACTIONS ENGAGEES

- Une Zone Franche Urbaine pour favoriser le développement économique de la Ville.
- Une aide à la création d'entreprise est mise en place avec le dispositif « Initiatives 95 » avec la création d'un Point d'Accueil à la Création d'Entreprise (PACE) depuis fin 2013 et l'existence d'un service d'amorçage de projet depuis 2006 qui permet d'accompagner les demandeurs depuis leur idée jusqu'à la recherche de fonds.
- Le dispositif expérimental Emploi Franc, porté par Pôle emploi, qui permet aux employeurs de bénéficier d'une aide financière s'ils embauchent des habitants en zone ZUS de 16 à 30 ans.
- Un pacte pour le développement du territoire cosigné avec l'Agglomération, le Département et la Région qui est axé sur l'emploi et la formation, l'ESS, etc.
- Un Espace Emploi au sein de la Maison de quartier Boris-Vian qui dépend de la communauté d'agglomération et qui informe et oriente les personnes vers les formations et emplois existants.
- Un Plan Local d'Insertion et d'Emploi (PLIE) mis en place par Val de France pour accompagner les personnes ayant le plus de difficultés à retrouver un emploi.
- Des forums emploi sur le territoire de l'Agglomération et des Cafés emplois (une fois par mois dans les Maisons de quartier) qui sont eux aussi gérés par Val de France.
- La présence d'un Point information Jeunesse (PIJ) pour aider les jeunes (informations sur les formations, l'emploi, l'opération jobs d'été, SOS rentrée, etc.) et d'un Point CYB pour les accompagner dans tout ce qui est relatif à l'informatique et à Internet (aide à la création de CV, recherche d'emploi). Ces structures s'occupent aussi de l'accompagnement scolaire.
- L'adhésion de la Ville au dispositif « emploi d'avenir » qui est porté par la Mission Locale.
- Des clauses d'insertion dans le cadre des rénovations urbaines, pour réserver des heures travaillées aux habitants des quartiers prioritaires.
- Des stages de 15 jours, trois fois par an, sont organisés dans le cadre des Espaces Emploi. Appelés « Un emploi pour moi ? Je m'y prépare ! », ils réunissent une douzaine de personnes en moyenne et proposent différents ateliers.
- Un Repair Café lors de la semaine du développement durable pour former et présenter les métiers de la réparation.
- Un projet de création d'une recyclerie ressourcerie est en cours, en coopération avec Val de France et le syndicat de gestion des déchets (SIGIDURS).
- Un projet de création d'une plateforme numérique pour partager les offres d'emplois est en réflexion.
- Des réunions entre les référents emplois sont organisées (animateurs des Maisons de quartier, associations, éducateurs, etc.) afin de partager les informations et les expériences, de débattre et de recevoir un invité pour qu'il témoigne.
- Trois ateliers pour l'apprentissage du Français au sein des Maisons de quartier.

SYNTHESE STRATEGIQUE

ATOUS	POINTS DE VIGILANCE
<ul style="list-style-type: none"> - Des actions en faveur de la création d'entreprise, de l'insertion, de l'emploi - Une offre de formation en apprentissage efficace (taux de réussite) 	<ul style="list-style-type: none"> - Un chômage élevé, en particulier pour les jeunes - Une inégalité homme/femme face à l'emploi - Un niveau de formation bas - Des déplacements importants pour se rendre sur les lieux de travail - Un problème lié à l'apprentissage et à la pratique de la langue française - Des difficultés pour assurer un suivi des jeunes
OPPORTUNITÉS D'ACTION	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none"> - Le Pacte avec Val de France - Le PLIE - Initiatives 95 - La ZFU - La mise en place de filières de formation, dans le cadre des projets du Grand Paris – si ces formations sont accompagnées de pré- formations 	<ul style="list-style-type: none"> - Un contexte de crise économique - Une compétence qui ne relève pas de la Ville - Des difficultés pour assurer le suivi des personnes aidées

PARTAGE

➤ Un taux de chômage élevé et en augmentation

Pour les participants, l'enjeu du chômage est vécu, clairement, comme l'un des tous premiers enjeux du territoire. L'accès à l'emploi n'est pas seulement une problématique financière, permettant de sortir de la précarité, elle est aussi sociétale : un travail représentant le principal moyen d'émancipation des jeunes.

➤ Une mauvaise image de la Ville qui pèse également sur l'accès à l'emploi

Les demandeurs d'emploi subissent la mauvaise réputation de leur lieu de vie, ce qui complique davantage leur recherche par rapport à d'autres territoires plus aisés. Le problème est le même lorsque les personnes doivent valider des études en apprentissage/alternance.



➤ Un problème de formation alarmant

Des participants précisent que le problème de la formation des actifs est d'autant plus préoccupant qu'il risque d'empêcher les Beauvillésois de bénéficier des futurs emplois (Europa City, Aréna, etc.). Les formations doivent se structurer rapidement.

Le problème du décrochage des jeunes en cours de formation est souligné. Il serait notamment dû à une orientation vers les filières professionnelles qui serait effectuée par défaut.

Enfin, un participant précise que les jeunes ne sont pas toujours bien formés et aptes à travailler en entreprise.

➤ Une offre de formation intéressante mais à développer

Beaucoup de remarques portent sur le manque d'établissements de formation et sur l'inadéquation des formations et des emplois disponibles. La difficulté d'accès des personnes handicapées aux formations est également pointée.

Un participant précise que le lycée de Sarcelles est saturé et qu'en conséquence peu d'étudiants poursuivent un cursus universitaire (il pourrait être effectué également à Nanterre ou à Paris). Le nombre de places dans les lycées généralistes serait donc insuffisant.

Si les formations de l'IMA sont de qualité, des participants précisent que de nombreux étudiants ont du mal à trouver des employeurs, notamment pour les métiers de bouche.

➤ Un problème de qualité de l'emploi qui a des incidences importantes sur l'accomplissement des jeunes

Les jeunes restent trop souvent en emploi précaire, ce qui les empêche de trouver un logement et de construire leur vie sociale tel qu'ils le souhaiteraient (ils doivent souvent rester plus longtemps chez leurs parents).

LES ENJEUX SUR LESQUELS TRAVAILLER

- **Des emplois qui sont essentiellement localisés en dehors de la Ville**
- **Un niveau de formation global bien en deçà de la moyenne nationale ; un taux de chômage élevé et en augmentation**
- **Une sous représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures ; et une mixité sociale en régression, qui appelle des politiques rendant la ville plus attractive pour ces populations**
- **Une mauvaise image de la Ville qui pèse également sur l'accès à l'emploi – et qui doit être fortement modifiée par des efforts de communication externe**
- **Une offre de formation intéressante mais à développer au plus tôt, afin que les Beauvillésois puissent bénéficier des grands projets qui s'annoncent pour le territoire**
- **Un problème de qualité de l'emploi qui a des incidences importantes sur l'accomplissement des jeunes**
- **Des difficultés à assurer un suivi correct pour les personnes qui bénéficient d'un accompagnement**

ELEMENTS DE CONTEXTE

Caractéristiques de la collecte

- Une collecte des ordures ménagères (OM) et des déchets recyclables (emballages, papier, verre) assurée par l'Agglomération Val de France.
- En complément de la collecte en porte à porte (majoritaire), quatre déchèteries gratuites, gérées par le SIGIDURS, sont à disposition des habitants de Val de France (Sarcelles, Gonesse, Bouqueval et Louvres), elles permettent notamment le dépôt des DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques). Des points d'apport volontaire (PAV) complètent le dispositif.
- Une collecte des encombrants à lieu à Villiers-le-Bel le 3^{ème} jeudi de chaque mois sans rendez-vous mais dont les dates ne sont pas forcément respectées par les habitants.
- Une seule pharmacie permet la collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) à Villiers-le-Bel mais deux points de collecte sont présents à Sarcelles et à Ecouen (source : site Internet DASTRI).
- La Ville assure le nettoyage des voiries et des parcs de stationnement.
- En 2011, un habitant de Val de France produisait en moyenne 333kg d'ordures ménagères ; 10,5 kg de collecte sélective ; 3kg de verre et 24 kg d'encombrants ; ce qui représente 370,5 kg de déchets par habitant et par an (sans compter les déchèteries). La moyenne du SIGIDURS, le syndicat qui gère les déchets, s'élève à 487 kg de déchets par habitant en 2012 (déchèteries comprises) contre 470 kg pour l'Île-de-France et 590 kg pour la France d'après une étude de l'Ademe.
- A l'échelle du syndicat, la quantité de déchets produits par habitant a toutefois diminué de 6 kg par habitant entre 2011 et 2012.
- Suite aux modifications des consignes de tri, les quantités de déchets triés, collectées en porte à porte, sont en hausse depuis 2009 avec plus 10,5% entre 2011 et 2012.
- Une fréquentation des déchèteries en hausse depuis 2008 mais qui a stagné entre 2011 et 2012. Les tonnages évacués sont toutefois en hausse.



Une évolution globalement favorable (baisse du tonnage d'OM collectées, tri en hausse), mais une quantité de déchets produits toujours conséquente et des dépôts sauvages importants.

Le traitement des déchets

- Le traitement des déchets est assuré par le SIGIDURS qui gère les déchets de 42 communes. Il exerce également la compétence collecte pour deux communautés de communes et deux communes. Le SIGIDURS gère deux unités de traitement, un centre de valorisation énergétique par incinération à Sarcelles, un centre de tri à Sarcelles également et les 4 déchèteries. La société VALDEVE gère les déchets compostables.
- En 2012, 55,5% des déchets étaient revalorisés énergétiquement (chauffage et production d'électricité), 30,8% faisaient l'objet d'une revalorisation matière, 13,5% étaient enfouis et 0,2% subissaient des traitements spécifiques, ce qui est proche des moyennes en Île-de-France.



Une revalorisation globalement en hausse (chauffage thermique, électricité vendue, encombrants et compostage) mais un taux d'enfouissement encore important.

ACTIONS ENGAGEES

Par le SIGIDURS :

- Un guide des déchèteries a été élaboré et distribué aux habitants. A cette occasion, une campagne de communication par voie d'affichage a été menée.
- Un Programme Local de Prévention (PLP) des déchets est entré dans sa phase opérationnelle et vise à baisser la production d'ordures ménagères et assimilées de 7% entre 2011 et 2015. Il comprend diverses opérations de communication et de sensibilisation.
- Un numéro vert a été mis en place afin de répondre aux questions des usagers.
- Une expérimentation, menée d'avril 2012 à décembre 2013, visait à trier davantage d'emballages plastique (test sur la capacité de traitement et sur la valorisation) mais était uniquement appliquée aux villes où la collecte est effectuée par le SIGIDURS.
- L'incinération des déchets alimente d'ores et déjà des logements à Sarcelles et un projet d'extension de raccordement au réseau de chaleur est en cours d'étude pour Villiers-le-Bel.
- Un projet de valorisation des textiles collectés via des bornes d'apport volontaire est aussi en cours.

Par Val-de-France :

- Un projet de création d'une recyclerie ressource est en cours, en coopération avec le SIGIDURS et Val-de-France.
- Des « Journées du compostage » sont organisées chaque année sur les déchèteries. Des composteurs sont vendus à prix réduit et une opération de développement du compostage en pied d'immeuble est menée en coopération avec l'association LA CASE.
- Des animations menées sur le tri et notamment sur les DEEE afin de sensibiliser et de collecter ces déchets spécifiques (sensibilisation en milieu scolaire notamment et collectes exceptionnelles lors d'évènements).
- Des vidéos comportant des conseils pratiques sur le site Internet de Val de France.
- Un guide pratique en libre accès sur le site Internet, de même pour le calendrier des collectes. Ces documents sont distribués chaque année en porte à porte.
- Un objectif de baisse de 7% de la production d'OM.
- Des nouveaux points d'apport volontaire qui vont voir le jour.
- Une sensibilisation sur les déchets dans les écoles primaires qui comprend des jeux de société pour mettre les enfants en situation. Ce dispositif fonctionne très bien et est victime de son succès (manque d'animateurs).

Par Villiers-le-Bel :

- Une borne en mairie afin de collecter les piles et les petites batteries usagées.
- Des conseils et de la sensibilisation via le site Internet de la Ville.
- Des actions lors de la semaine du développement durable (un espace récup, le Repair Café, nettoyage de la Ville, etc.).
- Des prestataires et agents de la Ville qui mènent une sensibilisation auprès des enfants (DLM en particulier) pour expliquer le fonctionnement de la Ville en général et sa gestion. Les bailleurs font de même (rencontre du personnel de proximité).

SYNTHESE STRATEGIQUE

ATOUPS	POINTS DE VIGILANCE
<ul style="list-style-type: none"> - Une baisse du tonnage d'OM collectées - Une hausse des quantités de déchets triés - Une valorisation en hausse - Des PAV qui fonctionnent bien 	<ul style="list-style-type: none"> - Un traitement qui génère des déplacements - Une partie des déchets sont toujours enfouis - Des dépôts sauvages importants - Des jets d'ordures par les fenêtres - Des difficultés pour la collecte dans certains quartiers (Charmettes, Village et DLM notamment)
OPPORTUNITÉS D'ACTION	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none"> - L'expérimentation sur la collecte des plastiques - Le PLP (Programme Local de Prévention des déchets) - Le raccordement au réseau de chaleur - Une réelle demande de sensibilisation, notamment pour les écoles - Communiquer davantage sur les jours de collecte et sur les déchets à trier 	

PARTAGE

➤ Une collecte satisfaisante

Les participants sont globalement satisfaits de la fréquence de la collecte. Un participant précise toutefois que les horaires de collectes forcent les habitants à sortir les poubelles la veille, ce qui peut conduire certaines personnes à jeter des déchets non triés dans les poubelles en attente de collecte.

➤ Des collectes spécifiques mais des incivilités qui persistent malgré des efforts de la Ville

Un participant insiste sur les épaves de voitures qui seraient trop nombreuses à Villiers-le-Bel. En raison des dépôts sauvages, le nombre de rats serait important en Ville. Ceci est également dû aux jets de poubelles depuis les immeubles.

Les sacs pour les déchets verts ne seraient pas forcément bien adaptés (trop fragiles, ils ont tendance à se déchirer avec l'humidité). Des habitants utiliseraient des sacs non homologués et sortiraient ce type de déchet au mauvais moment (sensibilisation).

Les encombrants ne sont pas toujours déposés aux bons endroits ni aux bons moments. Ceci pourrait être notamment dû à la disparition de certains locaux pour encombrants, qui existaient auparavant en bas de quelques immeubles.

Certains participants pointent la difficulté à trouver des lieux qui collectent les DASRI (déchets de soin à risques infectieux).

Lorsque des entreprises font des travaux, certaines ont tendance à profiter du service de collecte des encombrants pour laisser des gravats ou autres déchets s'accumuler. D'autres ne récupèrent pas toujours le matériel qu'elles remplacent alors que c'est une obligation (électroménager).

Des personnes fouillent les poubelles et laissent parfois les déchets sur le sol.



Un participant estime qu'il n'y a pas suffisamment de sacs poubelles en Ville et notamment dans le quartier PLM. Un autre participant pense que le manque de trou dans les sacs poubelles pose un problème en cas de pluie.

Certains points d'apport volontaire semblent ne pas toujours être correctement conçus, les participants plébiscitent ceux qui sont enterrés.

➤ **Des tonnages plutôt corrects**

Certains participants pensent que la baisse du tonnage du verre collecté est due au manque de PAV (inférieur à la moyenne nationale) qui, de surcroît, sont parfois retirés (période des fêtes).

➤ **Un recyclage en hausse mais perfectible**

Le tri dans les immeubles semble largement perfectible, et semble dû à un manque de sensibilisation. L'argument du coût semble la meilleure façon d'inciter les habitants à trier.

LES ENJEUX SUR LESQUELS TRAVAILLER

- **Des collectes spécifiques satisfaisantes mais des incivilités qui persistent (dépôts sauvages, déchets sur la voie publique) malgré des efforts de la Ville**
- **Un taux de recyclage en hausse mais encore largement perfectible**
- **Une collecte bien effectuée mais des PAV qui pourraient être améliorés**
- **Une compétence Agglomération, mais un accompagnement possible par la Ville, notamment en matière de sensibilisation, de propreté urbaine, et d'information sur la ressourcerie et les initiatives de type Repair Café, conduites par Val de France**

CALENDRIER SUITE DEMARCHE AGENDA 21

intégration des remarques des ateliers de partage dans le diag "expert";

Rendu par ETIK du diag partagé – avec liste des enjeux

jeudi 4 décembre

Comité technique

Mardi 16 décembre 17h-19h

Bureau Municipal Atelier diagnostic partagé et définition stratégie

Mardi 13 janvier 19h-21h30

Séminaire agents correspondants A21 :

mardi 27 janvier 9h-12h ??

2ème FORUM A21

présentation du diag partagé et de la STRATÉGIE

Maison Jacques Brel ou Espace Marcel Pagnol

Jeudi 29 janvier : 18h 22h

Animation et EXPO portraits d'acteurs durant la semaine précédent le forum

Rendu par ETIK d'une proposition de STRATÉGIE

Jeudi 12 février

Intégration des remarques du Forum 21 dans la stratégie

Jeudi 27 février

Bureau Municipal Validation de la stratégie

3 ou 10 mars (selon prépa budget)

LES ATELIERS VIRTUEL D'ÉLABORATION D' ACTIONS

Animation d'un forum Internet Mars

LES ATELIERS D'ÉLABORATION D' ACTIONS 1ere étape

Maison Jacques Brel ou Espace Marcel Pagnol

Jeudi 19 mars de 19h à 21h (18h à 21h30)

Jeudi 26 mars de 19h à 21h (18h à 21h30)

Jeudi 2 avril de 19h à 21h (18h à 21h30)

Jeudi 9 avril de 19h à 21h (18h à 21h30)

Jeudi 16 avril de 19h à 21h (18h à 21h30)

LES ATELIERS D'ÉLABORATION D' ACTIONS 2ème étape

Maison Jacques Brel ou Espace Marcel Pagnol

Jeudi 21 mai de 19h à 21h (18h à 21h30)

Jeudi 28 mai de 19h à 21h (18h à 21h30)

Jeudi 4 juin de 19h à 21h (18h à 21h30)

Jeudi 11 juin de 19h à 21h (18h à 21h30)

Jeudi 18 juin de 19h à 21h (18h à 21h30)

COMITÉ DE SUIVI DE L'AGENDA 21

Validation en Conseil municipal de l'évolution du Comité environnement vers un comité de suivi de l'Agenda 21

Vendredi 26 juin 2015